

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT PERMANENT DE LA STRATEGIE
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

EVALUATION DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE
ECONOMIQUE DANS LE DSRP

RAPPORT FINAL

Préparé par l'Equipe 1 :

KEITA Cheick Oumar, chef d'équipe

BARRY Alpha Bacar

SISSOKO Ibrahima Kalil

SOW Aguibou

Mai 06

Table des matières

RESUME ANALYTIQUE.....	5
I. INTRODUCTION	9
II. METHODOLOGIE ET NATURE DES THEMES SOUMIS A L'EVALUATION	10
2.1 Méthodologie générale	10
2.2 Déroulement de la mission.....	10
2.3 Echantillonnage et critère de détermination de l'échantillon.....	11
2.4 Principaux thèmes de l'évaluation	11
III. REVUE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE	12
3.1 Processus de formulation de la stratégie	12
3.2 La stratégie économique pour la réduction de la pauvreté.....	14
3.3 Contexte de mise en œuvre de la stratégie	16
IV. ANALYSE DES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE	18
4.1 Des mesures insuffisantes pour assurer un cadre macro-économique viable	19
4.1.1 Des dérapages importants dans la gestion budgétaire.....	19
4.1.2 Des réformes budgétaires importantes mais non achevées	21
4.1.3 Une gestion monétaire et du change contrariée par les dérapages budgétaires	27
4.2 Des contraintes qui persistent dans la fourniture des services publics de base....	28
4.3 La problématique de la réforme des entreprises publiques	31
4.4 Appui aux secteurs porteurs de croissance.....	32
4.4.1 Appui au secteur rural	32
4.4.2 Secteur des mines	35
4.4.3 Promotion des PME/PMI, développement du tourisme et de l'artisanat	37
V. ENJEUX ET DEFIS A COURT, MOYEN ET LONG TERMES	39
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	41
ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE NCES DE L'EQUIPE	43
ANNEXE B : LES FICHES D'EVALUATION DEVELOPPEMENT RURAL.....	46
ANNEXE C : LES FICHES D'EVALUATION PME/PMI	54
ANNEXE D: FICHES D'EVALUATION : ENERGIE.....	62
ANNEXE E : LISTE DES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS.....	70
ANNEXE F : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES.....	75
ANNEXE G: ARBRE DES OBJECTIFS ET CADRE LOGIQUE	77

SIGLES ET ABREVIATIONS

3AE	<i>Agence Autonome d'Assistance Intégrée aux Entreprises</i>
BAD	<i>Banque Africaine de Développement</i>
BCEPA	<i>Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole</i>
BCRG	<i>Banque Centrale de la République de Guinée</i>
BICIGUI	<i>Banque de Commerce Industrie de Guinée</i>
BND	<i>Budget National de Développement</i>
CDMT	<i>Cadre des Dépenses à Moyen Terme</i>
CEDEAO	<i>Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest</i>
CNOP	<i>Conseil National des Organisations Paysannes</i>
DNA	<i>Direction Nationale Agriculture</i>
DNB	<i>Direction Nationale de Budget</i>
DNDIP	<i>Direction Nationale de la Dette et de Investissements Publics</i>
DNE	<i>Direction Nationale de l'Elevage</i>
DNH	<i>Direction Nationale de l'Hydraulique</i>
DSRP	<i>Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté</i>
DSRP	<i>Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté</i>
EIBC	<i>Enquête Intégrale Budget-Consommation</i>
EIBEP	<i>Enquête Intégrale de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté</i>
FENAG	<i>Fédération Nationale des Artisans de Guinée</i>
FIDA	<i>Fonds International de Développement Agricole</i>
FINEX	<i>Financement Extérieur</i>
FMI	<i>Fonds Monétaire International</i>
FRPC	<i>Facilité pour a Réduction de la Pauvreté et la croissance</i>
GNF	<i>Nouveau Franc Guinéen</i>
GTZ	<i>Office Allemand de la Coopération technique</i>
IDA	<i>Association pour la Développement International</i>
IPPTE	<i>Initiative des Pays Pauvres Très Endettées</i>
IRAG	<i>Institut de Recherche Agronomique de Guinée</i>
LPDA2	<i>Lettre de Politique de Développement Agricole 2</i>
LPDArt	<i>Lettre de Politique de Développement de l'Artisanat</i>
MAEEF	<i>Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts</i>
MCI-PME	<i>Ministère Commerce, Industrie et Artisanat</i>
MPA	<i>Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture</i>
ONFPP	<i>Office National de Formation et de Perfectionnement professionnelle</i>
ONG	<i>Organisation Non Gouvernementale</i>
OPDA	<i>Office de Promotion et Développement de l'Artisanat</i>
OPIP	<i>Office de Promotion des Investissements Privés</i>
OPT	<i>Office de Promotion du Tourisme</i>
PACV	<i>Projet d'Appui aux Communautés Villageoises</i>
PAMS	<i>Simulation Macroéconomique pour l'analyse de la pauvreté</i>
PDRI	<i>Projet de Développement Rural Intégré</i>
PEGRN	<i>Projet National Elargi de Gestion des Ressources Naturelles</i>
PIB	<i>Produit Intérieur Brut</i>

PME/PMI	<i>Petites et Moyennes Entreprises/ Petites et Moyennes industrie</i>
PNIR2	<i>Projet National d'infrastructures Rurales 2</i>
PNUD	<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>
PPTTE	<i>Pays Pauvre très Endetté</i>
SG 2000	<i>Sasakawa Global 2000</i>
SNPRV	<i>Service National de la Promotion et de la Vulgarisation</i>
SP/SRP	<i>Secrétariat Permanent / Stratégie de Réduction de la Pauvreté</i>
SRP	<i>Stratégie de Réduction de la Pauvreté</i>
TM	<i>Tonne métrique</i>
UNAG	<i>Union National des Aviculteurs de Guinée</i>
USAID	<i>Agence des Etats-Unis pour le Développement international</i>
ZMAO	<i>Seconde Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest</i>

RESUME ANALYTIQUE

La Guinée a entamé en 2000 le processus de formulation et de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Au terme de 2 ans de réflexions et de concertations impliquant l'ensemble des acteurs de la vie nationale (Administration publique, Institutions républicaines, société civile, secteur privé et partenaires au développement), la SRP finale a été adoptée par le Gouvernement en Janvier 2002.

Cette stratégie avait vocation de relancer la croissance économique et promouvoir une amélioration substantielle des conditions de vie des populations. A l'horizon 2010, l'objectif était de réduire à 30% l'incidence de la pauvreté monétaire au niveau national, contre 40,3% en 1994/95 ; ceci grâce à une croissance annuelle moyenne du PIB de 5% entre 2002 et 2005 et de 10% à l'horizon 2010.

Pour atteindre ses objectifs, la SRP a été bâtie autour de 3 axes principaux : i) l'accélération de la croissance économique, avec de larges opportunités de revenus pour les pauvres, ii) le développement et l'accès équitable aux services sociaux de base, et iii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

A la différence des politiques d'ajustement structurel mises en œuvre pendant une quinzaine d'années, le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été élaboré sur une base participative. A cet effet, plusieurs mécanismes de participation ont été mis en place par le Gouvernement: création d'un Comité interministériel chargé de la stratégie, création de sept groupes thématiques chargés d'approfondir les réflexions sur certaines dimensions clefs de la stratégie (cadre macro-économique et secteurs porteurs de croissance, secteur privé et emploi, infrastructures de base, développement rural et environnement, secteurs sociaux de base etc.), organisation de plusieurs séries d'ateliers de consultations des populations à la base.

En outre, un groupe thématique spécialement chargé du volet communication autour de la SRP a été mis en place et rendu opérationnel. Il est à mentionner que le DSRP guinéen a été entièrement élaboré par une équipe de cadres nationaux, sur la base des travaux des groupes thématiques et des résultats du processus consultatif.

Bien que constituant une avancée significative par rapport aux expériences passées, la démarche participative a néanmoins présenté quelques limites, au nombre desquelles on pourrait citer : la prédominance du secteur de l'Administration dans la constitution des groupes thématiques mis en place, l'absence de quelques conditions essentielles à une participation efficace des acteurs non étatiques (bon niveau d'éducation, société civile dynamique et bien structurée, etc.) et une faible appropriation de la stratégie au niveau national. En dépit des efforts engagés par le Gouvernement, notamment par l'implication des médias à tous les niveaux (radio et télévision nationale, radios rurales et communautaires, presse privée), l'internalisation de la SRP s'est avérée limitée, y compris au niveau de l'Administration centrale.

S'agissant du contenu de la stratégie, certaines insuffisances méritent d'être relevées. Il s'agit notamment de : i) la faible maîtrise des articulations entre les interventions envisagées, les résultats en terme de croissance économique et l'incidence sur le niveau de pauvreté dans le pays, ii) la faible prise en compte du rôle de la gouvernance, y compris au plan politique, dans la réalisation des objectifs de la stratégie, iii) la faible priorisation des interventions, et iv) le manque d'un mécanisme clair de mise en œuvre, de coordination et de suivi de la stratégie.

Néanmoins, il est largement admis que la SRP constituait une base solide pour mobiliser et canaliser les efforts aussi bien internes qu'externes en faveur de la réduction de la pauvreté. Le DSRP guinéen a souvent été cité par les Institutions de Bretton Woods comme document de référence.

Si la SRP avait suscité beaucoup d'enthousiasme et d'espoir, tant pour les nationaux que pour les partenaires au développement, cependant, sa mise en œuvre est demeurée timide et les résultats globalement contrastés. Depuis la fin de 2002, les conditions de vie des populations n'ont cessé de se dégrader, au point de constituer un risque sérieux pour la paix sociale. Entre 2002 à 2005, l'incidence de la pauvreté au niveau national est passée de 49,2% à 53,6% selon les statistiques officielles. Au regard de la détérioration du cadre macroéconomique, notamment la forte inflation, l'incidence de la pauvreté pourrait être beaucoup plus forte aujourd'hui.

D'une manière générale, les objectifs économiques et financiers de la SRP ont été loin d'être atteints. Le taux de croissance annuel moyen du PIB s'est établi à 2,8% entre 2002 et 2005, contre un objectif de 5% fixé dans le DSRP. Le secteur primaire, qui était des plus performants durant la décennie 90 (environ 5% en moyenne par an), et considéré comme le plus porteur pour la réduction de la pauvreté dans le pays, a affiché un taux de croissance de 3,7% par an. Cela à comparer au taux d'accroissement de la population, estimé à 3,1% par an.

Par ailleurs, l'inflation qui était relativement maîtrisée en dessous de 5% par an, a connu une hausse spectaculaire à partir de 2003. Elle a atteint 43% (en glissement annuel) en Juillet 2005. Quant à la situation monétaire, elle se caractérise par une forte dépréciation de la monnaie nationale (le franc guinéen a perdu au moins les 3/5 de sa valeur dans l'espace de 3 ans) et baisse drastique des avoirs extérieurs de la Banque Centrale (à la fin de 2005, ces avoirs représentent à peine 1,2 mois d'importations, contre un objectif de 3 mois d'importations au moins).

Ces contre performances tiennent à plusieurs facteurs dont :

- un contexte de mise en œuvre relativement défavorable, marqué par la poursuite des conflits dans la sous-région et les attaques rebelles contre le territoire national entre 2000 et 2001 ainsi que leurs conséquences sur la croissance économique et la gestion des finances publiques,
- la baisse drastique des financements extérieurs, conséquence des dérapages dans la gestion des finances publiques et des controverses sur

le processus politique. Suite aux mauvais résultats de la gestion macro-économique, le programme conclu en 2001 avec le FMI au titre de la FRPC a été suspendu en Décembre 2002, entraînant de facto la suspension de l'allégement intérimaire de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. En dépit des efforts engagés depuis 2004, la conclusion d'un nouveau programme s'avère encore incertaine, ce qui éloigne le pays des perspectives de passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Ainsi, en dehors du CAS IV et du PAS III, mis en place en 2001 respectivement par la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement, la Guinée n'a pratiquement bénéficié d'aucun appui budgétaire extérieur. Les fonds prévus par l'Union Européenne dans le cadre du FED sont pratiquement gelés. Au total, les flux de l'APD en faveur de la Guinée se sont limités à 237,5 millions US\$ en 2003 (environ 30 US\$/ht), contre 293 millions US\$ en 1990 (environ 50,7 US\$/ht).

- une mise en œuvre mitigée des interventions prévues dans le DSRP. Certes, d'importantes mesures de réformes ont été initiées par le Gouvernement à partir de 2000 dans la dynamique de mise en œuvre de la SRP : déconcentration budgétaire, renforcement du pouvoir financier et des compétences de gestion des structures déconcentrées / décentralisées à la base, etc.

Mais, d'une manière générale, la dynamique de mise en œuvre de ces réformes s'est vite estompée et la problématique de financement des actions prioritaires de la SRP est restée entière durant toute la période. En 2004, les dépenses globales de l'Etat ont représenté 16,4% du PIB, contre une prévision de 22%¹ dans le DSRP. A cela, il faut ajouter la dichotomie entre les orientations de la SRP et l'allocation effective des ressources, sans oublier la qualité des dépenses qui a souvent fait défaut.

- les pénuries observées dans différents secteurs de services de base : eau, électricité, télécommunications, transports. Le développement des infrastructures de base était au nombre des axes prioritaires de la stratégie d'accélération de la croissance. Mais, faute d'investissement et de gestion efficiente, l'offre des services d'eau et d'électricité s'est sensiblement dégradée, avec des conséquences très préjudiciables au développement économique et à l'amélioration du cadre de vie des populations. A cela, il faut ajouter la forte dégradation des routes et des pistes rurales, des services de télécommunications qui demeurent parmi les plus médiocres de la sous-région.

Face à cette situation, le Gouvernement est confronté à des défis majeurs dont:

- la stabilisation du cadre macro-économique, notamment par la maîtrise de l'inflation, qui grève sans cesse le pouvoir d'achat des populations,
- la normalisation des relations avec les partenaires au développement, laquelle sera fortement liée aux progrès qui seront accomplis dans le domaines de la gouvernance, aussi bien au plan économique que politique,

¹ Chiffre calculé à partir des données du tableau 7 du DSRP final (page 51), janvier 2002.

- l'amélioration de la gestion des politiques de développement, notamment par l'adoption de l'approche budget – programme et la redynamisation des Cellules CDMT. Cela contribuera à une meilleure articulation entre le DSRP et le budget de l'Etat.

A moyen terme, le Gouvernement devra également entreprendre une réforme profonde de la Fonction Publique. A défaut d'une gestion rigoureuse et d'un système de motivation des agents de l'Administration publique, les capacités de l'Etat en matière d'orientation et d'impulsion du développement se sont fortement amenuisées. Au contraire, certaines pratiques aujourd'hui généralisées au sein de l'Administration (corruption, détournement de deniers publics, etc.), auxquelles il faut ajouter l'absence d'obligation de résultats, constituent un handicap sérieux à la promotion de l'investissement et à la création de richesses dans le pays.

I. INTRODUCTION

Suite aux résultats mitigés des programmes de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel mis en œuvre au cours des décennies 80 et 90, d'une part, et à la mobilisation sans cesse croissante en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres, d'autre part, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont initié en 1999, une nouvelle approche d'aide au développement fondée sur l'allègement de la dette et de prêts concessionnels basés sur de documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Cette initiative avait vocation de favoriser une mobilisation accrue de ressources en faveur de ces pays ainsi qu'un recentrage des dépenses sur les priorités nationales en matière de réduction de la pauvreté.

Faisant partie des premiers pays déclarés éligibles à l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTÉ), la Guinée s'est engagée dès Février 2000, dans un vaste processus axé sur la préparation et la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Ainsi, au terme de 2 ans de réflexion et de concertations impliquant l'ensemble des acteurs de la vie nationale, le DSRP final fut adopté par le gouvernement en Janvier 2002 et approuvé par le FMI et la BM en Juillet de la même année.

Tel que formulé dans le DSRP, *« l'objectif général de la stratégie est la réduction significative et durable de la pauvreté en Guinée »*. Au titre des objectifs spécifiques, il s'agit *« d'augmenter les revenus, d'améliorer l'état de santé, le niveau d'éducation et, plus généralement, les conditions de vie et d'épanouissement des populations et particulièrement les plus pauvres »*.

Pour la réalisation de ces objectifs, il été envisagé une stratégie globale qui s'articule autour de trois axes principaux, à savoir : *i) l'accélération de la croissance économique, ii) le développement des services de base et l'accès équitable à ces services, et iii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement du Cadre institutionnel et humain.*

L'objet du présent rapport est d'évaluer la première phase triennale de formulation et de mise en œuvre de la stratégie dans son volet accélération de la croissance économique (Axe 1 de la SRP). Il s'inscrit dans le cadre d'une évaluation globale de la SRP, étape décisive dans le processus de révision de la SRP et d'élaboration du DSRP II.

Le rapport s'articule comme suit : 1) Rappel de la méthodologie et du déroulement de la mission d'évaluation, 2) Revue et analyse de la stratégie de croissance, 3) Analyse des résultats de la mise en œuvre de la stratégie, et 4) Conclusions et recommandations. Le rapport est complété par 5 annexes portant sur : les fiches d'évaluation utilisées, la liste des personnes rencontrées, et les principaux documents exploités.

II. METHODOLOGIE ET NATURE DES THEMES SOUMIS A L'EVALUATION

2.1 Méthodologie générale

L'approche méthodologique utilisée repose sur les termes de l'évaluation définis dans les termes de référence. Ainsi, l'évaluation a été menée à deux niveaux :

✓ le processus de formulation des politiques macroéconomiques et sectorielles :

- Préparation / conception des politiques
- Qualité des documents
- Consultation et participation
- Mécanisme institutionnel et de Suivi Evaluation

✓ la mise en œuvre des politiques et programmes :

- La pertinence des interventions
- L'efficacité : rapprochement des résultats obtenus aux résultats attendus et analyse des conditions de mise en œuvre ;
- L'efficacéité : niveau de réalisation des résultats attendus;
- La viabilité : capacité des bénéfices produits à se maintenir après la réalisation de l'action.

2.2 Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée en deux étapes :

a) La collecte des données secondaires :

La phase de préparation, réalisée en étroite collaboration avec l'expert international allemand, a largement été consacrée à la collecte et l'exploitation des documents disponibles. Elle a permis de :

- prendre connaissance des documents de politiques macroéconomique et sectorielles (secteurs porteurs de croissance et des infrastructures de base) ;
- consulter les sources d'informations économiques et financières sur le pays ;
- avoir des échanges de vues avec les parties prenantes à travers un jeu de questions - réponses.

b) La collecte des données primaires sur le terrain

Les visites de terrain avaient pour objectif principal de fournir une meilleure appréhension de la situation sur le terrain. Elle a consisté en une série d'entretiens avec des acteurs (formels et informels) de la mise en œuvre des interventions: autorités régionales, locales, gestionnaires de projets et bénéficiaires des interventions.

2.3 Echantillonnage et critère de détermination de l'échantillon

Il a consisté à un sondage à trois degrés :

- Au 1^{er} degré : à l'aide de la carte de pauvreté, tirage au hasard de quelques localités constituant un échantillon représentatif du pays;
- Au 2^{ème} degré : dressage d'une liste de toutes les interventions réalisées au titre de la SRP dans les localités - échantillon et tirage au hasard d'un échantillon représentatif des projets et programmes d'interventions;
- Au 3^{ème} degré : réalisation d'enquêtes conformément à la démarche suivante: i) se rendre dans les localités – échantillon, ii) constituer la liste des interventions; iii) tirage au hasard d'une intervention SRP; iv) visite des communautés et questionnement de 5 bénéficiaires des interventions.

Ainsi 17 localités ont été tirées au hasard : Faranah, Macenta, N'Zérékoré, Yomou (Guécké), Lola, Kankan, Siguiri, Kouroussa, Labé, Lélouma, Koumba, Tougué, Pita (Timbi-Madina), Téliélé, Koundara, Boké, Dubréka. Sur les 17 localités, 16 ont été visitées.

2.4 Principaux thèmes de l'évaluation

- Gestion de la dette intérieure et extérieure
- Secteur rural (agriculture, élevage, pêche, forêt et chasse)
- PME / PMI et artisanat
- Electricité (y compris électrification rurale et énergies renouvelables) et eau (y compris hydraulique villageoise).

III. REVUE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

3.1 Processus de formulation de la stratégie

Dès le démarrage du processus en Février 2000, le Gouvernement s'est engagé à faire de la participation le socle du processus de formulation et la mise en œuvre de la stratégie. Tout en répondant ainsi aux orientations proposées par les Institutions de Bretton Woods² pour l'élaboration des DSRP, cette démarche participative avait vocation de : i) favoriser la mobilisation de tous les acteurs pour la mise en œuvre réussie de la stratégie, ii) parvenir à une stratégie pertinente et adaptée aux préoccupations essentielles des populations, notamment les plus vulnérables, iii) améliorer la qualité des décisions et du processus décisionnel dans la gestion des affaires publiques, et iv) donner une nouvelle impulsion à la dynamique de développement à la base.

Dans cette optique, plusieurs mécanismes ont été mis en place, correspondant aux différents groupes socioprofessionnels visés :

- Création d'un Comité interministériel chargé de la stratégie (février 2000),
- Création, en Juillet 2000, de sept groupes thématiques chargés d'approfondir les réflexions sur certaines dimensions clefs de la stratégie : Cadre macro-économique et secteurs porteurs de croissance; Bonne gouvernance, décentralisation et renforcement des capacités; Secteur privé et emploi; Infrastructures de base ; Développement rural et environnement; Genre, population et développement; Secteurs sociaux de base. Deux autres groupes seront créés en 2001 : l'un chargé de la Communication et de la Culture, et l'autre chargé de suivi / évaluation de la stratégie ;
- Création d'un Cadre permanent de concertation, présidé par le Ministre de l'Economie et des Finances et comprenant les ministres des secteurs prioritaires, les Ambassadeurs du G8, les Représentants Résidents de la Banque mondiale et du FMI et le Coordonnateur du Système des Nations Unies (Juillet 2000);
- Organisation de plusieurs séries d'ateliers de consultations des populations à la base aux fins de recueillir leurs préoccupations et suggestions et procéder à la restitution et à la validation du DSRP intérimaire et du DSRP final.

A cela il faut ajouter, à titre spécifique, la mobilisation des professionnels de certains secteurs pour définir une réponse concertée à la problématique du développement de leurs secteurs respectifs. Ainsi, dans le cadre du processus d'affinement de la stratégie de développement du secteur rural, les organisations paysannes ont tenu à Dabola, 2 jours de travaux pour parfaire les orientations et interventions proposées. De même, les professionnels du

² *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté – Questions d'ordre opérationnel ; FMI/Banque mondiale, Décembre 1999.*

secteur de l'artisanat, à travers leurs fédérations régionales et nationale, ont mené, avec l'appui de la GTZ, un processus soutenu portant sur leurs préoccupations communes et l'identification des actions prioritaires à mener dans le cadre de la SRP. Par cette démarche, les artisans ont fortement contribué à l'élaboration du DSRP I.

Par ailleurs, l'affirmation du leadership national est un fait caractéristique du processus d'élaboration de la SRP en Guinée. Si les partenaires extérieurs ont pris une part effective dans le processus de consultations engagé par le Gouvernement, tous conviennent que les orientations de la SRP ont été entièrement définies par la partie nationale. En outre, le DSRP a été entièrement rédigé par une équipe de cadres nationaux sur la base des travaux des groupes thématiques, des résultats du processus consultatif.

Cependant, comme l'ont révélé certaines études, notamment le rapport du Bureau indépendant d'évaluation du FMI³ et l'étude sur la participation des ONG à la mise en œuvre de la SRP⁴, la démarche participative a présenté quelques limites, au nombre desquelles :

- la prépondérance du secteur de l'Administration dans la constitution des groupes thématiques mis en place (près de 50% du total des membres des groupes thématiques),
- une faible représentativité des représentants des acteurs non étatiques ainsi que l'absence de mécanismes de concertation et de restitution, y compris au sein de l'Administration, des travaux des groupes thématiques. D'une manière générale, les représentants au sein des cadres de concertation n'ont jamais une position concertée de la part de leurs mandants respectifs (aussi bien du secteur public que de la société civile). De plus, peu de restitutions sont organisées à l'issue des rencontres de concertation,
- en l'absence de quelques conditions préalables essentielles (bon niveau d'instruction, société civile dynamique et organisée, institutions démocratiques représentatives crédibles et responsables), à laquelle s'ajoute une faible culture de débats et de dialogue sur la gestion du développement du pays, les acteurs non étatiques participent peu aux décisions de politiques économiques et financières du pays.

Par ailleurs, en dépit des efforts entrepris dans ce sens, notamment à travers les actions menées par la Cellule communication du SP/DSRP et l'implication des médias à tous les niveaux, y compris au niveau rural et communautaire, l'internalisation de la SRP s'est avérée limitée. D'une manière générale, le DSRP I a été multiplié et distribué en nombre limité.

³ *Elaboré en 2003, ce rapport avait pour objet d'évaluer le processus d'élaboration du DSRP en Guinée et celui de négociation et de mise en œuvre d'un programme appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).*

⁴ *Chérif Salah BAH, Etude sur la participation des ONG à la mise en œuvre de la SRP (financement GTZ), Juin 2003*

3.2 La stratégie économique pour la réduction de la pauvreté

Si le DSRP reconnaît de manière explicite le caractère multidimensionnel de la pauvreté (voir parag. 18 et 19), il souligne que *« l'accès à un revenu substantiel et stable est la condition première à la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi la recherche d'une croissance forte et durable, accompagnée d'une répartition équitable des ressources, est au cœur de la stratégie »*.

Dans cette optique, le DSRP s'est fixé pour objectif la réalisation d'un taux de croissance annuel moyen de 5,2% entre 2002 et 2004 ; ce taux devant être porté à 10% par an à l'horizon 2010. A cet effet, la politique préconisée est axée sur la préservation d'un cadre macro-économique viable, le développement des infrastructures de base et l'appui aux secteurs porteurs de croissance. A cela, il faut ajouter l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines (objet du rapport sur le troisième axe), considérées comme facteurs déterminants aussi bien pour le développement économique que pour le progrès social.

Toutes pertinentes pour asseoir les bases d'un développement économique soutenu et durable, ces grandes orientations ont fait l'objet d'un développement approprié, suivi d'une matrice des interventions tenant compte du contexte local. Il s'agit notamment de :

- réduire le déficit budgétaire et maîtriser l'inflation, à travers le renforcement de la mobilisation des recettes, l'amélioration de la qualité des dépenses, la limitation du financement bancaire du déficit budgétaire et l'utilisation d'instruments indirects de contrôle de liquidités. A l'horizon 2005, le DSRP avait préconisé un déficit budgétaire limité à 1,3%, un taux d'inflation de 3,5% et un déficit du compte courant extérieur (hors transferts officiels) n'excédant pas 4% du PIB. A partir de 2003, le financement bancaire du déficit budgétaire ne devait pas excéder 10% des recettes de l'exercice précédent ;
- poursuivre les investissements dans les infrastructures de base - eau, électricité, transports et télécommunications - (considérées comme le levier de la croissance) et améliorer sensiblement la gestion des secteurs concernés ;
- renforcer et améliorer l'offre et la qualité des services publics (recherche, vulgarisation, encadrement technique etc.), favoriser un meilleur accès aux intrants de qualité, appuyer l'émergence d'organisations paysannes et de professionnels privés à même de favoriser une mutation rapide du secteur rural devant se traduire par un relèvement substantiel du niveau de production et de productivité du secteur rural.
- En raison du niveau de pauvreté plus élevé dans les zones rurales (la pauvreté y est 2 fois plus élevée qu'en milieu urbain), la SRP a mis un accent particulier sur le développement du secteur rural : *« le défi de réduction de la pauvreté en Guinée équivaut donc dans une large mesure à celui du développement accéléré du secteur rural »*⁵ ;

⁵ DSRP, Janvier 2002 (p. 65, parag. 226)

- promouvoir les investissements privés dans le secteur minier, en particulier dans la perspective pour l'amélioration du cadre institutionnel et juridique, la poursuite du développement de l'infrastructure géologique de base et la promotion des mégaprojets miniers du pays auprès des investisseurs privés.

Quoi qu'ayant évoqué le lien entre la gouvernance et le développement économique et social, le DSRP n'a pas suffisamment mis l'accent sur le rôle de la gouvernance dans la réalisation des objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Plus que beaucoup d'autres facteurs, l'absence d'une justice crédible décourage l'investissement à long terme indispensable au développement du système de production et à la transformation structurelle de l'économie.

Outre les déficiences des services de l'Etat en termes d'expériences, de capacités techniques de négociations et de contrôle, la corruption, le clientélisme et l'impunité sont au nombre des facteurs fortement préjudiciables aux intérêts de l'Etat et des populations. Ainsi, dans le cadre des négociations des concessions d'exploitations des ressources du pays (mines, pêche, forêts, télécommunications etc.), une attention particulière devrait être portée sur les conditions d'octroi de licences ou concessions, notamment dans le cas des mégaprojets miniers en cours de négociations, qui devront mobiliser des investissements considérables et produire un impact décisif sur le rythme de croissance économique et la réduction de la pauvreté dans le pays.

Aussi, la qualité de la gouvernance, aussi bien au plan économique que politique, constitue un facteur déterminant pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre efficace des projets et programmes de développement.

Par ailleurs, certains acteurs s'interrogent sur le réalisme des objectifs fixés par le DSRP. S'agissant des objectifs de croissance économique (5% en moyenne entre 2002 et 2005 et 10% à l'horizon 2015), ils paraissent réalisables au regard des potentialités économiques du pays, des performances réalisées au cours de la décennie 90 (environ 4,5% par an) et des perspectives de mobilisation de ressources initialement annoncées (allègement de la dette, mobilisation de financements additionnels etc.). Toutefois, dans le DSRP guinéen, comme dans la plupart des autres DSRP de première génération, les articulations entre la croissance économique et le rythme de réduction de la pauvreté paraissent peu maîtrisées. Plusieurs outils d'analyse de ces articulations (modèles PAMS, RMSM, MSEGUI etc.) aujourd'hui disponibles ont été développés au cours des 4 dernières années pour répondre à ces insuffisances.

Les autres faiblesses à relever sont principalement les suivantes:

- le cadre macro-économique retenu pour le DSRP final ne tient pas suffisamment compte des besoins liés au financement de la stratégie. Certes, il répond aux exigences de stabilisation macro-économique définies dans le DSRP intérimaire, mais il demeure largement fondé sur

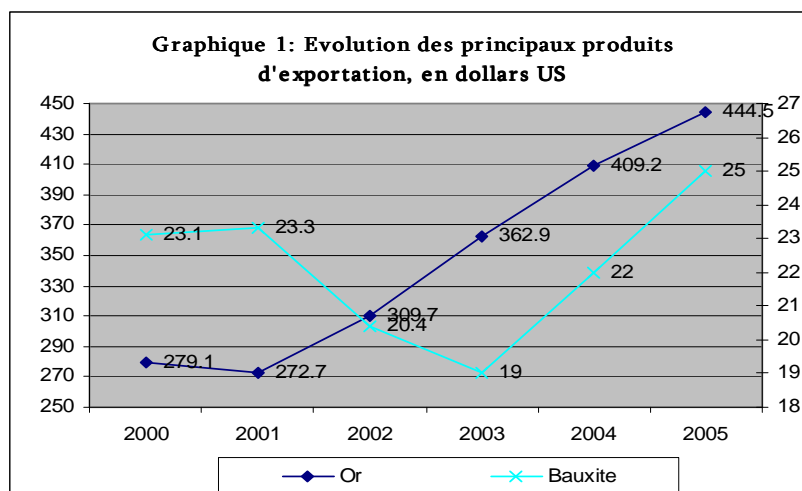
les objectifs du programme négocié avec le FMI en Mai 2001 et appuyé par la FRPC ;

- les mécanismes de coordination et de suivi de mise en œuvre de la SRP sont peu clairs, tant au niveau central que sectoriel ou local ;
- la faible priorisation des interventions, tant entre secteurs qu'à l'intérieur des secteurs. De même, les mécanismes d'élaboration du PIP et du budget de l'Etat, principaux instruments d'opérationnalisation de la SRP, n'ont pas été clairement définis ;
- la faible évaluation des capacités nationales en matière de planification et de mise en œuvre de la stratégie.

3.3 Contexte de mise en œuvre de la stratégie

En dépit de certaines faiblesses structurelles, liées notamment au faible dynamisme du secteur privé, à la faible productivité des facteurs et aux pénuries des infrastructures de base, la Guinée a enregistré des progrès économiques non négligeables durant la décennie 90. Outre l'accroissement du PIB à un rythme annuel de l'ordre de 4% en terme réel, l'inflation a été maîtrisée à été ramenée à moins de 5% entre 1997 et 2000 et les déficits budgétaire et de la balance des paiements limités à 3% et 6% du PIB respectivement.

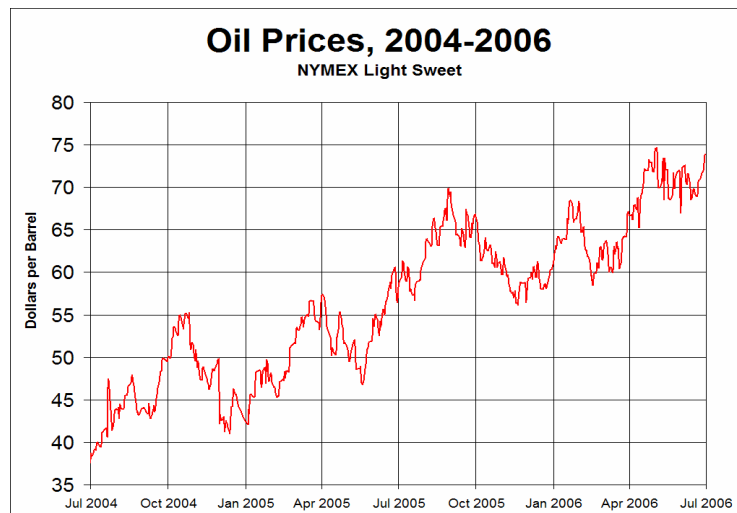
Cependant, des facteurs défavorables ont fortement affecté le cadre de mise en œuvre de la SRP. Il s'agit notamment de la détérioration des termes de l'échange et de la persistance des conflits armés dans la sous-région, y compris le long des frontières nationales. Bien que les cours de la bauxite, principal produit d'exportation du pays, se sont relativement améliorés à partir de 2001 (voir graphiques ci-après), ils demeurent en dessous de leur niveau de 1991. En outre, ceux des produits d'importation, dont les produits pétroliers, ont fortement augmenté. Le solde de la balance commerciale est passé de 311,6 millions de dollars en 2003 à 103,4 millions en 2005⁶.



Sources : - <http://www.gold.org>,

- U.S. Geological Survey, Mineral Commodity Summaries, January 2006

⁶ Source : Ministère du Plan / Cadrage macro-économique annuel 2005, publié en Juin 2006.,



Source : <http://www.nymex.com/index.aspx>

Par ailleurs, les attaques rebelles contre le territoire national entre 2000 et 2001 et leurs conséquences budgétaires ont été à l'origine de dérapages importants dans la gestion macro-économique du pays. Aggravée par les contre performances dans la mobilisation des ressources internes et l'opacité qui entoure la gestion des dépenses de sécurité. Ces dérapages ont conduit à la suspension, en Décembre 2002, du programme triennal conclu avec le FMI ainsi que celle de la mise en œuvre intérimaire de l'initiative PPTE. A cela s'ajoutent les faibles progrès enregistrés sur le plan politique, qui ont contribué à la crispation des relations avec l'Union Européenne et d'autres partenaires bilatéraux.

En dépit de l'élan de solidarité internationale depuis le début du millénaire, les flux de l'APD en faveur de la Guinée se sont limités à 237,5 millions US\$ en 2003 (environ 30 US\$/ht), contre 293 millions US\$ en 1990 (environ 50,7 US\$/ht)⁷. En dehors du CAS IV et du PAS III, mis en place en 2001, la Guinée n'a pratiquement bénéficié d'aucun appui budgétaire extérieur depuis cette date. Les fonds prévus dans le cadre du FED, qui auraient constitué un apport décisif pour le développement des infrastructures économiques et des services sociaux de base sont pratiquement gelés.

Ainsi, en l'absence de ressources intérieures substantielles et de financements extérieurs conséquents, la mise en œuvre de la SRP a été sérieusement compromise.

⁷ Rapport mondial sur le développement humain, 2005, PNUD, (Tableaux annexes N° 19)

IV. ANALYSE DES RESULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

Autant la SRP a suscité beaucoup d'espoir et son élaboration a mobilisé les différents acteurs du développement national (Gouvernement, société civile, partenaires au développement), autant sa mise en œuvre a été mitigée et les résultats contrastés.

D'une manière générale, les objectifs économiques et financiers de la SRP ont été loin d'être atteints. Le taux de croissance annuel moyen du PIB s'est établi à 2,8% entre 2002 et 2005, contre un objectif de 5% fixé dans le DSRP. Le secteur primaire, qui était des plus performants durant la décennie 90 (environ 5% en moyenne par an), et considéré comme le plus porteur pour la réduction de la pauvreté dans le pays, a affiché un taux de croissance de 3,7% par an. Ainsi, avec un taux d'accroissement annuel de la population de 3,1%, le revenu par habitant a baissé au cours de la période.

Par ailleurs, l'inflation qui était relativement maîtrisée en dessous de 5% par an, a connu une hausse spectaculaire à partir de 2003. Elle a atteint 43% (en glissement annuel) en Juillet 2005. Sous l'effet de ces différents facteurs, la pauvreté s'est sensiblement accrue au cours de la période. Selon les projections faites par les services statistiques, l'incidence de la pauvreté serait passée de 49,2% en 2002 à 53% en 2005. Au regard des derniers développements de la situation (dépréciation et inflation accélérée), tout laisse à croire que la pauvreté sera nettement plus élevée en 2006.

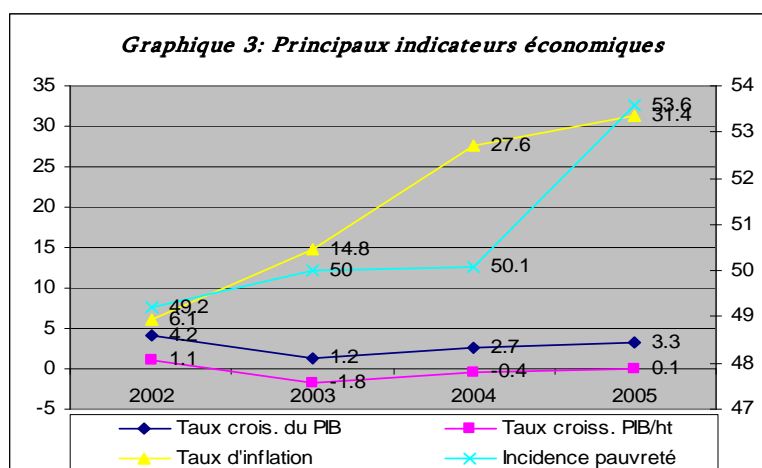
Tableau 1 : Principaux indicateurs économiques

	2002	2003	2004	2005
Taux crois. du PIB	4,2	1,2	2,7	3,3
Taux croiss. PIB/ht	1,1	-1,8	-0,4	0,1
Taux d'inflation ⁸	6,1	14,8	27,6	31,4
Incidence pauvreté ⁹	49,2	50,0	50,1	53,6

Source : Ministère du Plan.

⁸ Il s'agit de la variation des prix à la consommation en moyenne annuelle, Indice harmonisé des prix à la consommation, MP/DNS, Février 2006.

⁹ La dernière enquête sur la pauvreté a été réalisée en 2002/03. Pour la période 2003 – 2005, les données sur la pauvreté sont des projections faites par la DNS et les services techniques de la BM sur la base de l'évolution des agrégats macro-économiques et financiers du pays et des coefficients de corrélation avec la pauvreté.



Comme en 1994/95, la Haute Guinée et la Moyenne Guinée demeurent les régions les plus pauvres avec des ratios de pauvreté respectifs de 67,5% et 55,4%. Dans les zones rurales, la pauvreté touche 59,9% de la population contre 23,5 en milieu urbain. A cela il faut ajouter les graves pénuries d'eau et d'électricité dans les centres urbains ainsi que les difficultés d'accès aux services d'éducation et de santé.

D'une manière générale, les conditions de vie des populations n'ont cessé de se dégrader depuis 2003. Les pillages de camions de riz observés à Conakry ces dernières années et l'étendue des 2 mouvements de grève organisés du 27 Février au 4 Mars et du 8 au 16 Juin 2006, sur l'ensemble du territoire national, à l'appel de l'intersyndicale CNTG-USTG traduisent à suffisance l'ampleur de la pauvreté et le malaise social dans le pays.

Outre le contexte extérieur défavorable (instabilité sous-régionale, détérioration des termes de l'échange et baisse drastique des financements extérieurs), ces contre performances tiennent, dans une large mesure, aux déficiences enregistrées dans la gestion économique et financière du pays.

4.1 Des mesures insuffisantes pour assurer un cadre macro-économique viable

4.1.1 Des dérapages importants dans la gestion budgétaire

En dépit des mesures prises par le Gouvernement, le niveau de mobilisation de ressources n'a nullement évolué et demeure particulièrement bas, tandis que les dérapages dans la gestion des dépenses ont été considérables. Les recettes courantes de l'Etat se sont limitées à environ 10 – 11% du PIB (voir tableau 1). A titre de comparaison, ce ratio s'élève à environ 17,3% pour le Sénégal, 14,7% pour le Mali, 17,8% pour le Cameroun¹⁰. Ce résultat n'est pas compatible avec les exigences liées au financement adéquat et durable de la SRP. De plus, il est loin de refléter le potentiel fiscal existant.

¹⁰ Source : RDP 2004, Gouvernement guinéen/Banque mondiale.
Evaluation de la SRP de la Guinée

Outre les faiblesses structurelles des administrations chargées de la mobilisation des recettes (faibles capacités d'évaluation et de contrôle de la matière imposable, insuffisance des moyens de coercition à l'encontre des opérateurs défaillants, etc.), ces contre-performances tiennent largement aux exonérations fiscales et douanières, au manque d'incitations pour encourager les agents du fisc, aux pratiques et à la culture d'impunité dans la gestion des recettes collectées.

Selon la deuxième Revue des Dépenses Publiques en Guinée, en 2001, les exonérations des droits d'importations dépassaient à elles seules le montant des droits perçus, et 50% de toutes les catégories d'importation bénéficiaient d'exonérations. A cela s'ajoutent l'exploitation incontrôlée du secteur de la pêche et la porosité du système de gestion des recettes mobilisées.

Quant aux dépenses, elles sont passées de 16,6% du PIB en 2001 à 18,2% en 2003, tirées en grande partie par les dépenses de sécurité. Elles ont été ramenées à 16,4% et 14,5% du PIB respectivement en 2004 et 2005. Le déficit budgétaire qui en résulte s'est sensiblement creusé pour atteindre 7,9% du PIB en 2003, contre 5,4% en 2001 et 6,2% en 2002.

Grâce aux mesures de redressement entreprises par le Gouvernement à partir de 2004¹¹, notamment dans le cadre d'un programme informel mis en place sous la supervision des services du FMI, ce niveau a été ramené à 5,9% en 2004 et 1,4% en 2005, au prix d'une forte contraction des dépenses, y compris pour les secteurs prioritaires.

Tableau 2: Evolution des finances publiques de 2002 à 2005 (en milliards GNF)

	2001	2002	2003	2004	2005
RECETTES ET DONS	826,5	935,2	982,8	1.027,4	1.631,5
Recettes	671,5	763,9	754,1	936,0	1.556,6
en % du PIB	11,4	12,1	10,4	10,5	13,1
Dons	154,9	171,3	228,7	91,4	74,9
dont PPTE		69,5	81,9	33,4	-
DEPENSES TOTALES	993,4	1.281,8	1.322,5	1.464,1	1.725,0
Dépenses courantes	672,7	776,1	929,0	1.015,9	1.221,5
Investissements	305,6	493,5	390,6	444,0	500,4
Solde budgétaire (%PIB) dons exclus	-5,4	-6,2	-7,9	-5,9	-1,4

Source: MP/DNP:Données du Cadrage macro économique (MP), et du TOFE (MEF/DNB).

Les conséquences des conflits armés dans la sous-région et des attaques rebelles contre le territoire national à partir de Septembre 2000 sont au nombre des facteurs de ces dérapages budgétaires. Tel que relevé par le Rapport des services du FMI relatifs aux consultations de 2005, « l'impact sur les dépenses publiques, difficile à estimer étant donné l'opacité de la

¹¹ Ces mesures sont notamment : renforcement de l'administration fiscale, recouvrement des arriérés d'impôts, réduction des dépenses publiques et renforcement des procédures budgétaires.

comptabilité publique»¹². Toutefois «selon un indice indirect, l'insécurité régionale a été deux fois plus forte pendant les quatre premières années de la présente décennie que pendant les 4 dernières années de la décennie précédente», cite le même rapport.

Par ailleurs, du fait des dérapages dans la gestion économique et financière du pays et du climat politique contrasté, l'aide publique en faveur de la Guinée a sensiblement baissé. Elle est passée de l'équivalent de 3,7% du PIB en moyenne à la fin des années 90 à 0,6% en 2004¹³. Outre l'interruption des aides budgétaires, les financements des projets et programmes ont nettement diminué, pour s'établir à l'équivalent de 2,6% du PIB en 2005, contre 4,6% en 2001¹⁴.

La Guinée a atteint le point de décision de l'initiative renforcée en faveur des PPTTE en Décembre 2000. Ainsi, au titre de la période intérimaire, *elle devait bénéficier d'un allègement de sa dette de 800 millions de US\$ en terme nominal, soit 545 millions de US\$ en valeur actuelle nette (VAN).*

Cependant, suite à la suspension du programme FRPC en fin 2002, les principaux créanciers, dont le FMI et la Banque mondiale, ont suspendu dès 2003 leur contribution à cet allègement intérimaire. Ainsi, le poids de la dette constitue une contrainte de plus dans la gestion du développement de la Guinée. *A la fin de l'année 2004, la dette extérieure représentait environ 83% du PIB, tandis que le service de la dette extérieure était évalué à l'équivalent de 20% des exportations de biens et services et 43,7% des recettes propres de l'Etat.* En outre, le passage au point d'achèvement, qui devrait permettre un allègement substantiel et durable de la dette, est subordonné à la conclusion d'un nouveau programme formel avec le FMI.

Face à cette situation l'Etat éprouve de réelles difficultés à honorer ses obligations vis-à-vis des partenaires. En Décembre 2004, les arriérés extérieurs accumulés s'élevaient à 62,4 millions de dollars. Faute de paiement régulier du service de la dette échu, plusieurs partenaires au développement (BAD, FIDA, BID..) ont du suspendre au moins une fois, entre 2004 et 2005, leurs décaissements en faveur des projets et programmes en cours.

4.1.2 Des réformes budgétaires importantes mais non achevées

D'importantes mesures de réformes ont été initiées par le Gouvernement à partir de 2000 dans la dynamique de mise en œuvre de la SRP. Il s'agit de, entre autres :

- ✓ la déconcentration budgétaire, qui s'est traduite par l'adoption et la mise en œuvre, à partir de 2001, d'une nouvelle nomenclature budgétaire permettant une répartition des crédits jusqu'aux structures à la base : école, centre de santé, etc. En 2001, pour la première fois, les dépenses récurrentes non salariales sont transférées au niveau déconcentré. Au total,

¹² Rapport des services du FMI relatif aux consultations en 2005 au titre de l'article IV et au programme de référence, Décembre 2005.

¹³ Idem, p. 6.

¹⁴ Chiffre calculé à partir des données du cadrage macro-économique / TOFE, 2006.

65% et 73% des dépenses titres III et IV sont affectés aux services déconcentrés respectivement en 2001 et 2002 ; avec des taux d'exécution respectifs de 95 et 97% ;

Même si elle n'a pas conduit aux résultats escomptés, cette réforme est de nature à contribuer à l'amélioration de l'offre et de la qualité des services publics à la base. A cet effet, elle repose sur une responsabilisation effective des structures bénéficiaires dans la planification et la gestion des ressources. De même, une culture de redevabilité des agents publics vis-à-vis des populations doit être instituée et renforcée.

- ✓ le renforcement du pouvoir financier des structures déconcentrées/décentralisées, à travers la rétrocession de l'intégralité de l'IMDL et le relèvement de leur part dans les taxes perçues au niveau local : de 30% à 50% pour la TUV et de 50% à 80% pour la TPU et la TFU ;
- ✓ la prise en charge par la Loi de finances des objectifs retenus pour le point d'achèvement. Il s'agit d'objectifs minima à atteindre à l'horizon 2003 et qui servent de références pour l'évaluation des performances de la mise en œuvre de la stratégie. Ils concernent les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise, de l'assainissement urbain, de la justice et de la pêche.

Une autre mesure novatrice a été la publication des transferts de ressources budgétaires (titres III et IV)¹⁵ effectués en faveur des structures à la base, ce qui participe, dans une certaine mesure, à l'amélioration de la transparence dans la gestion des ressources et à la promotion de la culture de redevabilité des agents de l'Etat vis-à-vis des populations. La qualification de la gestion des ressources publiques passera par la relance de cette pratique et son extension à l'ensemble des dépenses

Mais, d'une manière générale, la dynamique de mise en œuvre de ces réformes s'est vite estompée¹⁶ et la problématique de financement des actions prioritaires de la SRP est restée entière durant toute la période. En 2004, les dépenses globales de l'Etat ont représenté 16,4% du PIB, contre une prévision de 22%¹⁷ dans le DSRP. Les dépenses courantes ont suivi une évolution quasi similaire : 10,3% du PIB en 2005, contre 12,3% en 2002.

Au-delà du niveau des dépenses réalisées, une question fondamentale est celle relative à la qualité de la planification et de l'exécution du budget, instrument privilégié pour la mise en œuvre de la SRP. Procédant d'une démarche de planification stratégique, le budget doit être le reflet des priorités nationales, entre secteurs et sous-secteurs, niveaux central et déconcentré et entre régions. De même, à l'intérieur des secteurs / sous-secteurs, la

¹⁵ Ces publications étaient limitées aux dépenses titres III et IV (dépenses de fonctionnement en Biens & Services et Subventions & transferts) effectuées en faveur des structures des secteurs prioritaires.

¹⁶ Les enquêtes menées dans le cadre de la RDPII indiquent que l'essentiel des crédits délégués mobilisés sont dépensés au niveau régional ou préfectoral. En outre, l'exercice de contrôle de la qualité des dépenses et des actions sur le terrain par les populations et les autres acteurs à la base demeure encore limité

¹⁷ Chiffre calculé à partir des données du tableau 7 du DSRP final (page 51), janvier 2002.

structure fonctionnelle des dépenses doit s'inscrire dans une perspective d'optimisation des résultats.

En termes de prévisions, la structure budgétaire par secteur se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 3 : Structure du budget d'investissement, par secteur (en %)

Secteurs / sous-secteurs	2003	2004	2005	2006
DEVELOPPEMENT RURAL	21,8	24,4	24,3	23,2
Agriculture	11,0	13,5	13,4	13,7
Elevage	2,1	2,7	2,8	2,5
Pêche	2,8	4,0	3,9	3,4
Forêt et faune	5,9	4,2	4,2	3,6
MINES/INDUST./TOURISME	2,5	2,4	3,8	3,3
Mines – géologie	0,1	0,2	0,2	0,1
Environnement	1,2	1,4	1,7	2,3
Industrie/PME/Commerce	1,1	0,8	1,4	0,7
Tourisme/Hôtell./Artisanat	0,2	0,1	0,5	0,2
INFRASTRUCTURES	39,2	42,0	39,3	39,7
Hydrauliques villageoises	2,5	2,8	3,8	2,5
Eau urbaine	2,5	2,6	3,2	10,6
Electricité	9,0	9,3	10,5	4,1
Urbanisme / Habitat	3,9	4,1	4,2	4,5
Travaux publics	20,0	20,8	15,4	15,8
Transports – météo	0,9	1,4	1,5	1,7
Télécommunications/postes	0,5	0,9	0,7	0,6
SOCIAL	23,3	27,3	28,2	29,7
Santé publique	6,1	9,3	9,7	10,8
Enseig. Pré-univ./Ed. civique	7,7	0,6	7,4	7,7
Enseig. Tech. et format. Prof.	2,2	4,9	4,0	4,0
Enseig. Sup. et Rech. Sci.	2,7	4,2	4,8	4,8
Affaires sociales/promot. FE	0,5	7,4	0,7	0,7
Jeunesse et Sport	3,4	0,3	0,8	0,8
Communication et Culture	0,5	0,5	0,8	0,8
ADMINIST. GEN. /AUTRES	11,0	2,4	2,6	2,5
Administration générale	5,4	1,5	1,4	1,5
Aménag. Territoire/ Décent.	1,1	0,9	1,1	0,9
Sécurité	4,5	0,1	0,1	0,1
Droits et taxes sur finex	2,3	1,6	1,8	1,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Cadrage macro-économique, ministère du Plan.

Comme il est aisé de le constater, le secteur rural et les services sociaux de base (principalement la santé et l'éducation de base) occupent une part importante dans le programme d'investissements publics, avec en moyenne plus de 50% du volume du budget. Ensuite, vient le secteur des infrastructures de base (travaux publics, urbanisme et habitat, etc.), qui bénéficie de plus de 1/3 du budget.

Toutefois, il est à relever la baisse importante du budget global d'investissement, ainsi que les déficiences en matière de planification du développement des secteurs vitaux de l'eau et de l'énergie. Au total, le budget d'investissement est passé de l'équivalent de 195,7 millions de dollars en

2003 à 129,4 millions en 2006¹⁸. A cela il faut ajouter la baisse du niveau d'exécution.

Quant aux efforts budgétaires consentis en faveur des secteurs de l'eau et de l'électricité, ils semblent être en réaction des pénuries enregistrées depuis fin 2002 et non une réponse à un besoin anticipé et planifié. Cela devrait expliquer, en partie, l'inefficacité de certaines réponses proposées. Ainsi, en dépit du potentiel hydro énergétique disponible, l'essentiel des investissements ont porté sur l'extension du parc thermique (Tombo 5 à Conakry, d'une capacité de 33 MW, des mini centrales pour plusieurs villes de l'intérieur, dont Kankan, Tougué etc.). Avec les capacités actuelles des équipements de production, EDG devrait être à mesure de satisfaire l'essentiel de la demande. Mais, pour des raisons multiples dont les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers, la production actuelle (603,1 GWh en 2005) est nettement en dessous de celle de 2002 (703 GWh)¹⁹.

Tableau 5 : Crédits budgétaires en faveur des secteurs prioritaires (en millions de GNF)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EDUCATION	73,066	93,001	99,326	110,063	111,330	127,005
Titre II	57,794	68,925	68,653	77,226	90,386	104,741
Titre III	14,497	22,860	29,458	28,964	19,230	19,977
Titre IV	775	1,215	1,215	3,873	1,714	2,288
SANTE	20,877	25,319	50,481	45,008	33,378	46,354
Titre II	13,235	13,124	14,165	15,451	15,501	19,143
Titre III	3,808	6,834	19,894	18,192	11,383	18,547
Titre IV	3,835	5,362	16,422	11,365	6,495	8,663
DEVELOPPEMENT RURAL	21,090	24,151	32,457	32,924	28,288	37,421
Titre II	19,391	20,274	19,712	21,970	24,255	29,457
Titre III	1,462	3,220	12,088	4,084	3,093	3,646
Titre IV	236	657	657	6,871	939	4,318
AUTRES SECT. PRIORITAIRES	32,770	44,609	35,421	50,512	43,397	39,590
Titre II	13,602	15,372	13,765	17,493	20,115	29,701
Titre III	19,028	29,037	21,456	8,457	6,178	6,738
Titre IV	140	200	200	24,563	17,104	3,150
TOTAL SECTEURS PRIORITAIRES	147,802	187,080	217,685	238,507	216,392	250,369
Titre II	104,022	117,694	116,295	132,139	150,256	183,043
Titre III	38,795	61,951	82,896	59,696	39,884	48,908
Titre IV	4,985	7,434	18,494	46,671	26,252	18,418
ENSEMBLE DES SECTEURS	435,173	548,971	605,279	628,977	645,196	826,450
Titre II	203,260	227,189	228,083	248,607	280,063	336,459
Titre III	122,310	150,289	192,614	171,903	151,494	276,627
Titre IV	109,603	171,493	184,583	208,466	213,639	213,364

¹⁸ Source : résultats calculés à partir des données du cadrage macro-économique.

¹⁹ Rapport diagnostic du secteur de l'énergie / Evaluation des besoins pour l'atteinte des OMD, Juin 2006.
Evaluation de la SRP de la Guinée

Tableau. 6 : Part des secteurs prioritaires dans les crédits de fonctionnement – Titres II, III et IV
(en % du total des crédits)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EDUCATION	16.79	16.94	16.41	17.50	17.26	15.37
SANTE	4.80	4.61	8.34	7.16	5.17	5.61
DEVELOPPEMENT RURAL	4.85	4.40	5.36	5.23	4.38	4.53
AUTRES SECT. PRIORITAIRES	7.53	8.13	5.85	8.03	6.73	4.79
TOTAL SECTEURS PRIORITAIRES	33.96	34.08	35.96	37.92	33.54	30.29
ENSEMBLE DES SECTEURS	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Ministère de l'Economie et des Finances /DNB

Tableau 7 : Dépenses engagées en faveur des secteurs prioritaires (en millions de GNF)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EDUCATION	72,141	78,655	106,487	111,434	102,824	128,128
Titre II	57,577	63,280	76,301	85,094	87,616	109,016
Titre III	13,822	14,439	29,289	24,886	13,765	18,339
Titre IV	741	936	897	1,453	1,443	773
SANTE	19,938	23,824	47,540	35,467	19,757	35,659
Titre II	13,109	13,031	14,456	15,224	14,970	16,725
Titre III	3,293	5,432	20,872	14,560	3,828	12,265
Titre IV	3,536	5,362	12,212	5,683	959	6,669
DEVELOPPEMENT RURAL	20,743	23,428	34,773	27,784	26,609	33,046
Titre II	19,340	20,184	22,076	23,422	24,033	27,281
Titre III	1,167	2,588	12,040	3,522	1,862	3,242
Titre IV	236	657	656	841	713	2,523
AUTRES SECT. PRIORITAIRES	32,195	34,044	39,838	38,389	36,751	31,816
Titre II	13,453	14,321	14,667	16,608	18,284	24,848
Titre III	18,602	19,523	24,971	5,727	5,755	4,818
Titre IV	140	200	200	16,053	12,712	2,150
TOTAL SECTEURS PRIORITAIRES	145,017	159,951	228,637	213,073	185,941	228,650
Titre II	103,479	110,816	127,500	140,349	144,903	177,870
Titre III	36,884	41,981	87,172	48,695	25,210	38,665
Titre IV	4,653	7,154	13,965	24,029	15,828	12,115
ENSEMBLE DES SECTEURS	404,144	524,851	643,309	575,190	615,643	763,428
Titre II	206,526	215,029	238,534	256,938	274,819	326,899
Titre III	107,602	125,710	195,843	155,244	140,527	244,898
Titre IV	90,016	184,112	208,932	163,008	200,297	191,631

Tableau 8 : Part des secteurs prioritaires dans les dépenses de fonctionnement (en % du total des dépenses)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
EDUCATION	17.85	14.99	16.55	19.37	16.70	16.78
SANTE	4.93	4.54	7.39	6.17	3.21	4.67
DEVELOPPEMENT RURAL	5.13	4.46	5.41	4.83	4.32	4.33
AUTRES SECT. PRIORITAIRES	7.97	6.49	6.19	6.67	5.97	4.17
TOTAL SECTEURS PRIORITAIRES	35.88	30.48	35.54	37.04	30.20	29.95
ENSEMBLE DES SECTEURS	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Ministère de l'Economie et des Finances /DNB

Les dépenses de fonctionnement n'ont pas échappé aux contre performances liées au cadre général des finances publiques. Ainsi, quoiqu'en nette augmentation en terme nominal (826 milliards en 2005, contre 548 milliards en 2001), le total du budget de fonctionnement (titres II, III et IV) est passé de l'équivalent de 9,3% à 5,6% du PIB durant la même période.

En outre, après une hausse relative des dépenses en faveur des secteurs prioritaires en 2002 et 2003, leur part dans le total des dépenses a sensiblement diminué en 2004 et 2005. En 2005, leur part représentait environ 30,3% du budget programmé et 29,9% des dépenses effectuées. Cette baisse des dépenses a fortement nuit au bon fonctionnement des services publics de base, aggravant ainsi la vulnérabilité des populations les plus pauvres.

Par ailleurs, on note des pratiques qui, tout en dérogeant aux règles en la matière, limitent l'efficacité et l'efficience de la dépense publique. Il s'agit notamment de la passation des marchés de gré à gré et de l'exécution par les structures centrales de certaines dépenses normalement dédiées aux services à la base. Selon les enquêtes menées dans le cadre de la RDPII (2004), l'essentiel des crédits délégués sont mobilisés mais plus de 60% de ces crédits ont été dépensés au niveau régional ou préfectoral²⁰. En outre, l'exercice de contrôle de la qualité des dépenses et des actions sur le terrain par les populations et les autres acteurs à la base demeure encore limité.

Enfin, une des contraintes non négligeable tient à la qualification de la dépense publique et au non fonctionnement efficace des Cellules CDMT. Mises en place à partir de 1998, elles ont vocation de promouvoir à l'intérieur des secteurs prioritaires une approche de gestion des dépenses axée sur les résultats. Depuis 2000, on compte 10 ministères ayant adopté l'approche CDMT : les 3 ministères en charge de l'éducation, les ministères de la santé, de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, des affaires

²⁰ L'exécution des dépenses au niveau régional ou préfectoral tient, en grande partie, aux facteurs ci-après : difficultés d'engagement des dépenses au niveau rural, absence de marché au niveau local pour la plupart des biens à acquérir (fournitures scolaires, médicaments etc.), déficience des moyens de communications et manque d'expérience de gestion des dépenses au sein des services bénéficiaires.

sociales / promotion féminine et de l'enfance, de l'urbanisme et de l'habitat, de la justice et des travaux publics (entretien routier).

Après une hausse notable des dépenses entre 2000 et 2002 (la part du budget affectée aux secteurs CDMT a atteint 9,1% du PIB en 2002 selon la RDP 2004), les ressources mobilisées en faveur des secteurs prioritaires ont sensiblement diminué au cours des dernières années, en particulier celles relatives aux investissements et les dépenses récurrentes non salariales²¹.

Dans la pratique, les cellules CDMT ont peu fonctionné au cours des 5 dernières années, en raison de leurs faibles capacités techniques, de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition, mais également de leur faible implication dans la gestion des programmes et projets. Dans de nombreux ministères, la gestion des ressources se joue entre les cabinets ministériels, le service de la DAAF et /ou les unités en charge de l'exécution des projets / programmes.

4.1.3 Une gestion monétaire et du change contrariée par les dérapages budgétaires

Après plusieurs années de stabilité relative des prix, la Guinée connaît, depuis 2003, des tensions inflationnistes de plus en plus fortes. Le financement du déficit budgétaire a été couvert en grande partie par des emprunts auprès du système bancaire et par une forte accumulation des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs. En fin Décembre 2004, les arriérés extérieurs s'élevaient à 62,4 millions US\$.

Malgré une émission accrue de titres de régulation monétaire (TRM) destinés à ponctionner l'excédent des liquidités bancaires, le taux de liquidité de l'économie est passé de 11,4% en 2001 à 15% en 2003 et 17,1% en 2005. Aussi, les avoirs extérieurs de la BCRG, qui représentaient l'équivalent de 2,67 mois d'importation en 2001, se limitaient à l'équivalent de 1,4 mois d'importation à la fin de 2004.

Pour limiter la dépréciation rapide du taux de change, les autorités monétaires ont dû ré-instituer à la fin de 2002 le système de contrôle de change, conduisant à une prime de change de 25 - 30% entre début 2003 et fin 2004. A partir de Mars 2005, les autorités sont revenues à la liberté de change et de taux de change, favorisant ainsi le rapprochement entre le taux de change officiel et ceux du marché parallèle.

Cependant, en l'absence de financements extérieurs conséquents ou de perspectives financières rassurantes, en particulier dans le cadre d'un programme formel avec le FMI, des fortes tensions persistent sur le marché de change guinéen. A la fin de 2005, les avoirs extérieurs de la BCRG se limitaient à l'équivalent de 1,2 mois d'importation; tandis que la dépréciation

²¹ Pour améliorer l'offre et la qualité des services de base, le CAS IV mis en 2001 prévoyait qu'au moins 35% des dépenses récurrentes non salariales seront consacrées aux secteurs prioritaires. Dans les budgets de 2001 et 2002, ce ratio a été porté respectivement à 32 et 31%, contre 28% en 1999.

du taux de change s'accélère. En Juin 2006, sur le marché officiel, le dollar s'échangeait à 5.063 FG, contre 3.823,75 FG en Juin 2005. En moyenne, le franc guinéen s'est déprécié respectivement de 48,9% et 42,3% face au dollar américain et à l'euro²².

Ainsi, sous l'effet combiné de la forte monétisation de l'économie et de facteurs exogènes tels que la hausse des prix des produits importés, l'inflation s'est fortement accélérée, atteignant un pic de 43% en glissement annuel à la mi 2005²³. Entre Juin 2003 et Juin 2005, les prix à la consommation ont augmenté de 40%. Malgré les tentatives d'interventions de l'État, les prix des denrées de première nécessité comme le riz, ont été parfois multipliés par quatre (4) en l'espace de deux ans.

Si des progrès certains sont enregistrés en terme de maîtrise du déficit budgétaire²⁴, le pays reste confrontée à une forte pénurie de devises et une dépréciation rapide de la monnaie. Les réserves de change de la BCRG sont passées de 2,7 mois d'importations en 2002 à 1,2 mois d'importation en Décembre 2005, contre un objectif de 6 mois fixé par le DSRP et 3 mois pour l'adhésion à la ZMAO. En 2005, sur les 4 critères de convergence fixés pour la ZMAO, la Guinée ne remplissait qu'un seul critère.

4.2 Des contraintes qui persistent dans la fourniture des services publics de base

D'une manière générale, la Guinée a toujours connu des déficiences structurelles dans l'offre des services publics de base (eau, électricité, télécommunications et transports). Plusieurs raisons sont à la base. D'abord, le pays n'a jamais réussi à mobiliser les investissements nécessaires et à développer des infrastructures à la hauteur des besoins.

Ensuite, en dépit des réformes entreprises au début des années 90 qui ont conduit à la concession des services d'exploitation à des sociétés privées étrangères²⁵, les performances en matière de gestion sont demeurées particulièrement modestes. Selon le rapport diagnostic réalisé dans le cadre de l'évaluation des besoins pour l'atteinte des OMD, entre 1997 et 2001, la productivité du secteur de l'eau était de moins de 35%. Dans le secteur de l'électricité, elle était de 30% environ.

Favorisées par le manque de rigueur dans la gestion de l'exploitation et les habitudes aux services publics gratuits, les pratiques de fraude (branchements clandestins, manipulation de compteurs etc.) et de non paiement des factures dues sont demeurées larges.

²² Source : tableau de bord mensuel de l'économie guinéenne, Juillet 2006

²³ Ministère du Plan / Direction Nationale de la statistique : IHPC, Mai 2006.

²⁴ Grâce à réduction sensible du déficit budgétaire en 2005, le taux de liquidité de l'économie s'est accru de ½ point seulement, contre 1,6 points en 2004.

²⁵ Suite à des conventions de concessions signées avec ..., d'une part, et un Groupement composé de EDF, SAUR, HQI, d'autre part, la Société d'Exploitation de Eaux de Guinée – SEEG et la Société Guinéenne d'Electricité – SOGEL- sont créées respectivement en 1989 et 1994.

Devant la crise financière grandissante et les difficultés à trouver des compromis avec le Gouvernement, notamment en ce qui concerne la tarification des services, les opérateurs des deux secteurs se sont subitement retirés en 2001. Conséquemment, la gestion des secteurs est revenue sous le contrôle de l'Etat à travers des sociétés publiques (SEG : Société des Eaux de Guinée, et EDG : Electricité de Guinée) créées en 2001.

Si les difficultés d'accès aux services de base sont relativement récurrentes en Guinée, elles ont été particulièrement fortes ces dernières années. A partir de fin 2002, les perturbations de la desserte se sont aggravées et ont touché toutes les Communes de Conakry ainsi que les villes de l'intérieur du pays. En Mai 2006, la production mensuelle de l'électricité a été évaluée 36,7 MWh contre 66,7 MWh en Novembre 2003²⁶. A noter que plusieurs quartiers de Conakry sont privés d'eau potable depuis plus de 2 ans. En 2004, seulement 49% de la capacité totale de production d'eau potable réalisée dans le pays sont exploités, dont 23% pour les villes de l'intérieur du pays et 70% à Conakry.

L'accès à l'électricité est limité à environ 10% de la population. A part la capitale et les préfectures longeant la route (Conakry-Kindia-Mamou-Labé) le reste du pays est pratiquement sans électricité. Au total, le niveau de desserte actuel correspond à une production moyenne du réseau interconnecté de 1 250 MWh/J sur une demande de 2 500 MWh, soit 50% de l'énergie demandée sur le réseau. Plus de 70 % de la capacité thermique installée à Tombo (Tombo III et Tombo V) ne fonctionnent pas, faute de pièces de rechange et de moyens d'approvisionnement en combustible et en lubrifiant²⁷.

Tableau 6 : réalisations de EG en 2004

Production annuelle	659 GWh
Energie facturée à la consommation	268 GWh
Valeur de l'électricité facturée aux consommateurs	63 milliards GNF
Recettes mobilisées sur la base de l'électricité facturée	48 milliards de GNF
Energie perdue en raison des Pertes techniques et non techniques	391 GWh
Valeur de l'électricité perdue	92 milliards de GNF
Pertes globales en GNF y compris les pertes de non recouvrement	107 milliards de GNF
Revenu spécifique facturé (RSF)	74 GNF/kWh
Résultats des pertes de transport et de distribution	60%
Pertes globales	80%

Source : Aide mémoire mission secteur énergie du 8 au 26 février 2005 Banque Mondiale

Outre les insuffisances dans la gestion des secteurs, la hausse des cours des produits pétroliers et l'absence de financements extérieurs dans les infrastructures ont largement contribué à cette situation.

²⁶ Source : Tableau de Bord mensuel de l'Economie guinéenne, Ministère de l'Economie et des Finances.

²⁷ Evaluation des besoins pour l'atteinte des OMD/Rapport diagnostic pour le secteur de l'énergie, Juillet 2006.
Evaluation de la SRP de la Guinée

En termes d'impact, il faut noter que le PIB des secteurs eau/électricité a chuté de 5,5% en 2003, avant d'enregistrer une hausse marginale de 0,9% en 2004 et 1% en 2005. Le sous-secteur manufacturier, fortement dépendant des infrastructures de base, a suivi la même tendance, avec un taux de croissance de -4% en 2003, 3% en 2004 et 1,5% en 2005. De même, de nombreux prestataires de services ont vu leurs activités ralenties.

Par ailleurs, les difficultés dans les autres secteurs n'ont pas été les moindres. Au niveau des télécommunications, certes quelques progrès ont été réalisés, avec l'extension du réseau GSM de la SOTELGUI en direction des villes de l'intérieur. Au cours de ces 4 dernières années, une vingtaine de chefs lieux de préfectures ont été connectés au réseau. Au total, le nombre d'abonnés au réseau GSM de la SOTELGUI est passé d'environ 30.000 à 300.000 entre 2000 et fin 2005.

Toutefois, le réseau de télécommunications en Guinée demeure parmi les plus déficients de la sous-région. Selon le RMDH 2005, pour une population de 1.000 habitants en 2003, on comptait environ 3 lignes téléphoniques, 7 abonnés au téléphone mobile et 2 internautes, contre respectivement 15, 28 et 7,8 pour l'Afrique au sud du Sahara, 87, 75 et 26,5 pour l'ensemble des pays en développement. Au-delà de ces ratios, le problème se situe au niveau de la qualité des services. En moyenne, moins de 1/5^{ème} des tentatives d'appels sont réussies.

Quant aux infrastructures de transport, quelques progrès ont été réalisés, avec notamment l'achèvement des travaux de bitumage de la route stratégique Kankan – Kouremalé et la suppression des bacs sur le Niger et ses affluents, ainsi que la construction d'un pont de plus de 500 m sur la Fataala. En outre, à travers la mise en œuvre du programme d'appui aux communautés villageoises – PACV, 5.839 km de pistes rurales ont été réhabilités et entretenus entre 2001 et 2005²⁸, à comparer à un objectif du DSRP de 5.000 km de pistes réhabilités et 13.500 km entretenus durant la même période.

Toutefois, deux zones particulièrement dynamiques au plan agricole (la Guinée forestière et le nord – ouest du pays : Gaoual, Koundara..) demeurent difficiles d'accès, notamment pendant la saison pluvieuse. A cela, il faut ajouter l'enclavement persistant des zones réputées les plus pauvres du pays (Tougué, Dinguiraye, Kérouané etc.).

²⁸ Source : *La Revue, Magazine trimestriel du bureau de la Banque mondiale en Guinée, Juillet 2006.*
Evaluation de la SRP de la Guinée

4.3 La problématique de la réforme des entreprises publiques

Depuis l'avènement de la deuxième République en Avril 2004, la réforme des entreprises publiques est au coeur des débats sur le développement du pays. Après une série de mesures soutenues engagées entre 1985 et 1995, avec des résultats relativement contrastés, la dynamique de la réforme a manifesté des signes d'essoufflement.

Au regard des enjeux et défis liés à l'offre des services publics de base de qualité et à des coûts raisonnables, le Gouvernement a lancé en 2000, avec l'appui de la Banque mondiale, une importante réflexion axée sur la réforme du cadre institutionnel pour le développement des infrastructures, en partie grâce à des financements privés. Elle devait se traduire notamment par des investissements conséquents dans le réseau de distribution, une lutte hardie contre la fraude.

Dans le même esprit, un programme de réforme couvrant 62 entreprises fut adopté en 2001, appuyé par le quatrième crédit d'ajustement structurel à la Guinée. Au titre de cette réforme, la Loi L/2001/018/AN du 27 Octobre 2001 fut adoptée et promulguée. D'autres mesures furent également engagées, au nombre desquelles : la mise en location gérance des équipements et infrastructures minières de Friguia et de la SBK, la liquidation de: OCR, DIVERMA, APILEC, SOGETRAG et ONACIG²⁹, la dissolution et la vente des actifs de 3 entreprises : Complexe textile de Sanoyah, Société d'Imprimerie Patrice Lumumba, et Air – Guinée, etc.

Cependant, ces réformes n'ont concerné principalement que de petites et moyennes entreprises, dont l'enjeu sur le développement économique et social du pays demeure limité. Les réformes essentielles des secteurs des infrastructures de base restent à mener. Ces secteurs se caractérisent par un manque de vision et de stratégies de développement claires et viables et un cadre institutionnel peu favorable à l'investissement, notamment par le secteur privé, et à une gestion efficace des services. A cela il faut ajouter la faible productivité des secteurs, l'insuffisance et la vétusté des installations ainsi que le manque de perspectives de financement.

A titre d'exemples, les secteurs clefs de l'eau et de l'électricité connaissent la pire crise depuis plus de 15 ans, et aucune disposition à même de redresser réellement la situation n'est en cours, ni en termes d'investissement pour renforcer la capacité de production³⁰, ni en matière de réformes institutionnelles ou administratives dans la perspective de l'amélioration de la gestion des secteurs et d'implication de nouveaux partenaires. Dans le secteur des télécommunications, en dépit du potentiel de financements privés

²⁹ OCR : Office central de ravitaillement, DIVERMA : Entreprise d'importation de fusils de chasse et de munitions, APILEC : Atelier de production de pierres à lécher, SOGETRAG : Société générale des transports de Guinée, ONACIG : Office national de cinématographie et du vidéographie de Guinée.

³⁰ Avec l'appui des partenaires, notamment le Japon, des investissements ont été entrepris pour améliorer la desserte de Conakry en eau potable mais, sans une planification des besoins et des investissements conséquents, la solution ne sera que de courte durée. Avec l'accroissement rapide de la demande, notamment à Conakry et ses environs, à partir de 2010, on devra s'attendre à des nouvelles pénuries estiment les experts., *Evaluation de la SRP de la Guinée*

et de l'existence de technologies appropriées pour un développement rapide ainsi qu'une gestion efficace des services, la couverture du pays en systèmes de télécommunications demeure limitée et la qualité des services parmi les plus médiocres de la région.

C'est pourquoi, dans la perspective de la promotion des investissements dans le pays et de la relance de la croissance économique, la Guinée devra impérativement opérer des choix stratégiques importants ainsi que des réformes courageuses allant dans le sens de l'assainissement de la gestion et du renforcement de l'offre et de la qualité des services. Les ambitions en matière d'industrialisation (création d'un tissu d'agro-industries, développement de la filière bauxite – alumine – aluminium, etc.) en dépendent largement. En particulier, ces efforts conditionneront l'engagement des partenaires à mobiliser les financements nécessaires au développement du potentiel hydro-électrique du pays.

Par ailleurs, ils conditionneront largement l'amélioration de la qualité de vie ainsi que la lutte contre certaines épidémies liées à la qualité de l'eau, telles que le choléra et d'autres maladies diarrhéiques qui sont devenues presque récurrentes.

4.4 Appui aux secteurs porteurs de croissance

4.4.1 Appui au secteur rural

Le développement du secteur rural était d'un enjeu capital pour la SRP. Comme indiqué dans le DSRP, « le défi de réduction de la pauvreté en Guinée équivaut dans une large mesure à celui du développement accéléré du secteur rural ». Pour ce faire, le DSRP visait un taux de croissance annuel moyen de 5% entre 2002 et 2005, grâce à une politique axée sur le relèvement du niveau de production et de productivité du secteur ainsi qu'une meilleure valorisation des produits».

Dans la phase de mise en œuvre, de nouveaux projets et programmes ont été mis en place (programme de développement social durable –PDSD- de la Haute Guinée et de la Moyenne Guinée, le deuxième projet d'appui au développement rural en Haute Guinée -PADERII-HG etc.). D'autres qui étaient en cours ont été poursuivis. C'est le cas du projet de développement de la riziculture en Guinée forestière (PSRI-GF) et du projet de restauration agricole et d'appui au développement local –PRADEL, tous entrepris dans la dynamique de la mise en œuvre de la LPDA2, et le programme d'appui aux communautés villageoises –PACV, mis en place par le Gouvernement en 2000, avec l'appui de la Banque mondiale. Ces différents projets et programmes ont permis d'aménager près de 17.000 ha de terres, soit 40% de l'objectif de la LPDA2 à l'horizon 2005.

Par ailleurs, des programmes d'appui à certaines filières telles que la pomme de terre, l'oignon et l'huile de palme, ont été mis en œuvre avec des résultats tangibles. A titre d'exemple, pour la campagne agricole 2003/04, la production de pomme de terre a atteint 10.000 tonnes (dont 10% et 21% ont

été exportés respectivement vers le Sénégal et la Guinée-Bissau³¹), contre 2.100 tonnes produites en 1996.

Dans le sous-secteur de la pêche, il faut noter :

- l'aménagement de trois (3) villages de pêcheurs en Haute Guinée sur financement de l'IPPTE, sur 35 prévus, soit 9% de réalisation,
- l'aménagement de 250 étangs sur 460 projetés (taux de réalisation 54%),
- la construction d'infrastructures de stockage et de commercialisation à Conakry (Kényen) et dans les villes de Kankan et Kouroussa,
- l'appui a porté sur la formation et l'installation des pisciculteurs. Au total 179 pisciculteurs bénéficient de cet appui dans 24 villages de la Guinée forestière. La production actuelle est estimée à 24 tonnes avec une moyenne de 0,7 t/ha.

Mais, aucun des objectifs stratégiques du secteur (sécurité alimentaire, relèvement du niveau des revenus des populations rurales) n'a été atteint. La baisse des financements extérieurs et la faible efficacité des dépenses n'ont pas permis de soutenir une nouvelle dynamique de développement du secteur. Après la clôture du projet national de services agricoles (PNSA) en 2000, aucun projet d'envergure appuyant directement le système de production n'a été mis en place. Quant au PNIR II, il a été approuvé par la Banque mondiale en 2005, mais sa mise en œuvre a connu un retard considérable lié à des querelles institutionnelles internes. En outre, il reste à se poser la question de savoir lesquels des réalisations enregistrées sont réellement à mettre à l'actif de la SRP ?

En moyenne, le secteur a enregistré un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 3 à 3,5% entre 2001 et 2005. Selon les statistiques disponibles³², les volumes de production des principales cultures se présentent comme suit :

Tableau 7 : Evolution des produits agricoles de 2002-2004

<i>Produits</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>
<i>Riz (tonnes)</i>	<i>842 500</i>	<i>845 000</i>	<i>900 000</i>
<i>Maïs (tonnes)</i>	<i>103 000</i>	<i>388 679</i>	<i>423 295</i>
<i>Fonio (tonnes)</i>	<i>132 900</i>	<i>187 902</i>	<i>197 852</i>
<i>Arachide coque (tonnes)</i>	<i>248 300</i>	<i>157 253</i>	<i>168 265</i>
<i>Bovins (têtes)</i>	<i>3 139 000</i>	<i>3 375 879</i>	<i>3 561 038</i>
<i>Ovins (têtes)</i>	<i>945 000</i>	<i>1 026 993</i>	<i>1 095 528</i>
<i>Caprins (têtes)</i>	<i>1 128 000</i>	<i>1 225 543</i>	<i>1 307 834</i>
<i>Porcins (têtes)</i>	<i>59 000</i>	<i>67 905</i>	<i>71 261</i>
<i>Volaille (têtes)</i>	<i>13 320 000</i>	<i>14 119 546</i>	<i>14 966 719</i>

Source: Rapport Commission Macro- économique /GT Suivi- Evaluation SRP

³¹ Nouvelle Lettre de Politique de Développement Agricole – NLPDA 2006 – 2015 : Orientations et axes stratégiques, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Mars 2006.

³² Au niveau national, l'élaboration des statistiques sur le secteur agricole/élevage est assuré par le Service National des Statistiques Agricoles (SNSA). Mais, depuis le Recensement Agricole de 2000, aucune enquête d'envergure n'a été réalisée par le service. Les données produites sur le niveau de production sont donc des estimations qui proviendraient des différents services techniques des ministères concernés.

Bien que les volumes de production semblent avoir augmenté de manière significative, le secteur agricole demeure confronté à des fortes contraintes structurelles, au nombre desquelles:

- le faible niveau de qualification et de professionnalisme des exploitants, qui font encore recours et méthodes et pratiques agricoles traditionnelles. On estime entre 10 et 20% la part des populations rurales qui ont reçu une éducation de base, avec moins de 5% qui ont reçu une formation professionnelle;
- l'accès limité aux intrants et aux variétés améliorées: de l'étude sur la stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA), il ressort que près de 91% des exploitations n'utilisent pas les engrais alors que ce ne sont seulement que 2% et 7% d'entre elles qui utilisent respectivement la fumure organique et les engrais chimiques ;
- le faible niveau d'encadrement des exploitants : le SNPRV couvre les 33 préfectures du pays, 274 CRD sur 322 et 1554 districts administratifs sur un total de 2172. Mais, le ratio d'encadrement par agent vulgarisateur qui était de 300 familles paysannes en 1994 est passé à 500 au cours des dernières années, sans compter le vieillissement et le faible niveau de formation des agents vulgarisateurs.
- La faible maîtrise de l'eau : seulement 4% des superficies sont actuellement exploitées avec maîtrise totale des eaux et 19 % avec maîtrise partielle des eaux, soit un total de 23 % des superficies³³,

A cela s'ajoutent les contraintes liées à la conservation et à la commercialisation des produits. Les pertes post récoltes sont estimées entre 15 et 20% pour le maïs, 20 à 30% pour les racines et les tubercules etc.³⁴

Dans l'ensemble, le système de production repose encore sur les pratiques agricoles traditionnelles, avec des rendements les plus faibles de la sous-région. Les gains de production tiennent largement à l'extension des surfaces cultivées. Les faiblesses structurelles du secteur ne semblent guère avoir évolué de manière notable. Selon la Revue des Dépenses Publiques (Banque mondiale/Gouvernement, Juin 2004), « le secteur de l'agriculture guinéenne présente l'un des ratios les plus bas du monde en termes de productivité de la main d'œuvre par rapport à la productivité de l'économie dans sa totalité ». Avec environ 80% du total de la main-d'œuvre, le secteur génère moins de 20% du PIB. S'agissant des cultures de rente, on note un faible essor des exportations de produits agricoles, dû notamment à la faiblesse de la production et aux déficiences en matière de qualité des produits.

Quant à la production animale, elle a enregistré un dynamisme réel au cours des années 90. Ce dynamisme s'est poursuivi après 1998, année de l'adoption de la deuxième Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA2). Les principales interventions ont été principalement axé sur : i) l'appui au système d'élevage traditionnel de bovins et petits ruminants (projet d'appui à

³³ *Evaluation des besoins pour l'atteinte des OMD, Rapport diagnostic sur le développement rural, Mars 2006.*

³⁴ *Nouvelle Lettre de Politique de Développement Agricole – NLPDA 2006 – 2015 : Orientations et axes stratégiques, Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Mars 2006.*

l'élevage en Moyenne Guinée et en Guinée forestière), ii) la production de géniteurs à travers le Centre communautaire de production de géniteurs de N'Dama de Famoïla, iii) la lutte contre les épizooties, et iv) l'amélioration des services de recherche et de diffusion des technologies de production.

Par ailleurs, bien que relativement timide encore, on note l'émergence progressive d'un secteur privé professionnel : développement de services vétérinaires d'auxiliaires (600 auxiliaires formés), la production locale de poussins à travers les couvoirs de Kahéré/ Kindia et de Siguicoda/Koba, qui ont permis d'arrêter depuis 2002 l'importation de poussins, la mise en place de quelques unités industrielles de fabriques d'aliments pour la volaille, etc. De même, pour renforcer la production laitière, trois centres laitiers ont été créés à Gaoual centre, Koumbia et Pita.

Au titre des résultats, la production des bovins a augmenté de 5,5% par rapport à 2003 et celle des ovins et caprins de 6,7%. Toutefois, après une baisse des importations de viande de 5,9% à 1,6% de la production nationale entre 1994 et 2001, on note une tendance à la hausse de ces importations au cours de ces dernières années. Pour la viande de volaille, par exemple, les importations sont passées de 654 tonnes en 2001 à 1.225 tonnes en 2003, tandis que pour la viande bovine, elles sont passées de 94 à 630 tonnes durant la même période³⁵.

Quant au sous-secteur de la pêche, même si sa contribution au budget de l'Etat à plus que doublé au cours de la période 2002 – 2005, passant de 9,7 milliards à 20 milliards de GNF, celle-ci demeure marginale par rapport au potentiel existant. En 2005, elle représentait à peine 1,2% du total des recettes propres de l'Etat et l'équivalent des investissements programmés en faveur du sous-secteur, sans compter les dépenses de fonctionnement, qui se sont élevées à plus de 6 milliards de GNF. La vétusté des infrastructures et la faiblesse des moyens de surveillance maritime conjuguées à l'insuffisance de l'appui à la pêche continentale expliqueraient cette situation.

4.4.2 Secteur des mines

Le développement du secteur minier est d'un enjeu vital pour l'économie du pays. S'il génère encore peu d'emplois, notamment d'emplois qualifiés, il n'en demeure pas moins l'un des principaux porteurs de la croissance, avec une contribution au PIB à hauteur d'environ 16 à 17%, contre 20% environ pour le secteur rural (agriculture, élevage, pêche, sylviculture et forêt). En 2005, il a généré 23,3% des recettes budgétaires et 78,4% des recettes d'exportations de biens et de services³⁶. En outre, le secteur offre des perspectives considérables pour l'accélération de la croissance et le développement industriel du pays.

C'est pourquoi, dans la dynamique de la SRP, des efforts soutenus ont été menés dans le sens de la mise en œuvre des méga projets miniers, qui, à

³⁵ *Idem*,

³⁶ *Source : Ministère du Plan / Cadrage macro-économique annuel 2005.*

moyen et long termes, devraient permettre d'accélérer la croissance économique, notamment par le biais du développement de la filière bauxite – alumine – aluminium, et promouvoir l'emploi et le développement social. A ce titre, d'intenses négociations ont été menées avec de grandes compagnies minières pour la conclusion des projets ci-après :

- projet d'Usine d'Alumine de Sangarédi pour lequel l'amendement à la Convention de Global Alumina a été signé et ratifié ;
- projet d'Usine d'Alumine de Kamsar dont la Convention de base a été signé avec les partenaires de ALCOA/ALCAN ; et
- Complexe intégré de Dian-Dian.

Par ailleurs, de nombreux titres de recherche et de concessions ont été négociés et signés avec des opérateurs privés (voir tableau ci-dessous). Au total, en pourcentage du PIB, les investissements sont passés de 1,2% en 2001 à 2,6% en 2005, après un net recul en 2003 et 2004.

Tableau 8 : quelques indicateurs de l'activité minière

	<i>Réalisations 2002-2003</i>	<i>Réalisation 2004</i>	<i>Réalisations 2005</i>
<i>Nombre de titres attribués</i>	<i>65 titres miniers dont 50 permis de recherche et 15 permis de reconnaissance</i>	<i>81 titres miniers dont 73 permis de recherche, 2 permis de concession et 6 permis de reconnaissance</i>	<i>248 permis recherches</i>
<i>Le taux de transformation des matières premières en produits semi-finis ou finis</i>		<i>4,4%</i>	<i>Nd</i>
<i>Contribution au dévelop. Communautaire</i>	<i>1 840 000 \$ (2003)</i>	<i>1 546 800 \$</i>	<i>Nd</i>

Source : Ministère des Mines et de Géologie

Cependant, en dépit du relèvement des prix des produits de base sur le marché international³⁷, les performances du secteur ont été limitées. Entre 2002 et 2005, le taux de croissance annuel du secteur s'est établi entre 1,1 et 3,6% et sa contribution au PIB est passée de 16,5 à 16,2%.

Avec le regain d'intérêts des grandes compagnies minières en faveur du potentiel guinéen, des investissements considérables sont attendus au cours des prochaines années. La réalisation de ces investissements dans le cadre des mégaprojets devrait générer des revenus substantiels aussi bien pour l'Etat que pour les communautés rurales par la création de près de 22.000 emplois permanents et de plus de 50.000 emplois indirects. Plus encore, ils pourraient jouer un rôle catalytique pour le développement des infrastructures de base, notamment l'énergie, ainsi que d'autres secteurs économiques.

³⁷ Après une baisse continue au cours de la décennie 90, les cours de la bauxite sur le marché international se sont progressivement redressés depuis 2001. Toutefois, ils n'ont pas encore atteints leur niveau de 1991.

Un des enjeux liés à ces investissements sera la qualité des conventions avec les investisseurs privés et la transparence qui accompagne la gestion des revenus tirés du secteur. La faible capacité des structures de l'Etat en matière d'évaluation et de négociation de conventions, à laquelle s'ajoutent les risques liés à la qualité de la gouvernance, pourraient limiter la portée de ces investissements en terme de contribution au renforcement et à la diversification du tissu économique du pays.

Pour limiter ces risques, la Guinée a adhéré en 2005 à l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE), qui a vocation de favoriser un plus grand impact de l'exploitation minière sur le développement. La mise en œuvre de l'initiative se traduira par, entre autres : la publication régulière de tous les paiements faits par les compagnies minières et de tous les revenus perçus par le Gouvernement, l'audit indépendant des paiements versés et des revus perçus.

4.4.3 Promotion des PME/PMI, développement du tourisme et de l'artisanat

Bien que constitués essentiellement d'activités informelles, ces sous-secteurs jouent un rôle essentiel en termes de création de richesses et de distribution de revenus, aussi bien en milieu urbain que rural. Différents mécanismes (structures de micro-finance et d'accompagnement, OPIP, etc.) ont été mis en place pour soutenir leur développement.

Au cours de ces dernières années, l'appui a été poursuivi essentiellement à travers les mêmes mécanismes, sans actions décisives pour donner une impulsion réelle aux secteurs. A titre d'exemples, les PME/PMI ont bénéficié de financements de l'Agence Autonome d'Assistance Intégrée aux Entreprises (3AE), avec la contribution financière de nombreux partenaires au développement : CEDEAO (2 millions de dollars), BID (1,3 milliard GNF), etc.

Parmi les initiatives on note : la création de deux fonds d'appui à l'emploi des jeunes et aux activités économiques des femmes³⁸, l'ouverture de lignes de crédits à travers certains programmes et projets, l'initiative d'appui à la formalisation et diversification des activités des commerçants du secteur informel, notamment par la reconversion vers l'industrie, la mise en place de quelques plateformes multifonctionnelles dans quelques localités du pays, l'aménagement d'une zone artisanale de 3 ha 30 m² pour la Fédération Régionale des Artisans de Kindia, etc. A cela il faut ajouter le désengagement de l'Etat de certaines unités de production ou de commercialisation. C'est le cas notamment de l'ex SIPECO à Matoto, de l'Usine des carreaux de Manéah (ex EGUIMAT) et du Complexe Textile de Sanoyah.

Par ailleurs, pour la promotion de l'artisanat, le Gouvernement s'est employé à : (i) la finalisation des textes du code de l'artisanat, et ii) au renforcement des capacités des artisans et l'amélioration des conditions d'apprentissage.

³⁸ Initiés en 2003 sur financement du budget de l'Etat (Loi de finances 2003) à hauteur d'environ 5 milliards de FG, ces fonds n'ont pas connu une opérationnalisation adéquate sur le terrain. Les mécanismes mis en place à cet effet n'ont permis de mobiliser les ressources et de les mettre à la disposition des groupes cibles.

En raison de sa faible structuration, les moyens d'appréhender ses performances demeurent limités. Toutefois, il convient de noter que, dans les grands centres urbains, certains corps de métiers (chaudronnerie, petites industries, etc.) ont particulièrement souffert des pénuries d'électricité. Le tableau ci-après donne quelques résultats obtenus par l'OPIP.

Tableau 9 : création de PME/PMI

Items	2001	2002	2003	2004
Projets agréés	28	26	29	23
Projets réalisés	21	19	25	16
Montant des investissements (milliards)	12,31	11,52	52,59	22,03
Nombre d'emplois créés	283	223	976	892
Secteurs d'activités (unités):				
- Industrie				
- Agriculture	20	19	21	15
- Tourisme				
- Service	1		24	1

Source : Commission nationale des Investissements/OPIP (2005)

S'agissant du tourisme, le secteur continue de se heurter à de nombreuses contraintes, liées notamment aux insuffisances des infrastructures, à la faible promotion de la Guinée comme destination touristique et aux tracasseries policières et administratives. Les investissements prévus par l'Etat dans le cadre du désenclavement et de la viabilisation des sites touristiques n'ont pu être réalisés. La plupart des sites sont encore difficiles d'accès, réduisant ainsi la propension des opérateurs privés (nationaux et étrangers) à investir dans le secteur. Ainsi, le nombre de touristes d'affaires et de loisirs enregistré a été en moyenne annuelle moins de 50% des prévisions initiales du DSRP.

Tableau 10 : Tourisme et hôtellerie

Objectifs/Indicateurs DSRP	Réalisations 2002-2003-2004	Taux de réalisation
Porter le nombre de touristes d'affaires à 40 000 en 2004	29 000 touristes d'affaires	73
Porter le nombre de touristes de loisirs à 20000 en 2004	20 955 touristes de loisir	105
Porter le nombre de chambres pour le tourisme d'affaires international à 680 entre 2002-2004	100 chambres	15
Porter le nombre de chambres pour le tourisme de loisirs à 1200 entre 2002-2003	72 chambres	6
Augmenter le Volume d'investissement	3 ha 30 m ² de zones artisanales aménagées au compte de la Fédération régionale des Artisans de Kindia.	-

Source : Ministère du Tourisme et l'hôtellerie

V. ENJEUX ET DEFIS A COURT, MOYEN ET LONG TERMES

A court terme, la Guinée fait face à deux enjeux majeurs, dont la restauration de la stabilité macro-économique et la normalisation des relations avec ses partenaires financiers, notamment la conclusion d'un programme formel avec le FMI et la reprise de la coopération financière avec l'Union Européenne. Une telle évolution ouvrira alors les perspectives d'un allègement substantiel de la dette, à travers le passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE³⁹, ainsi qu'une mobilisation des ressources additionnelles nécessaires à la relance de la croissance économique et à la mise en œuvre de la SRP.

Si des efforts ont été entrepris dans ce sens depuis 2004 (réduction du déficit budgétaire, libéralisation des ondes etc.), ils demeurent insuffisants pour y parvenir. Initialement annoncée pour Avril 2006, la conclusion d'un programme avec le FMI est reportée à une date indéterminée et conditionnée par des mesures hardies en matière gouvernance économique.

Bien plus qu'une exigence des Institutions de Bretton Woods, l'amélioration de la gestion des ressources publiques constitue une nécessité pour limiter l'aggravation de la pauvreté dans le pays et maintenir les bases d'une paix sociale durable. Elle conditionne à la fois la stabilisation du cadre macro-économique et la redynamisation de l'offre et de la qualité des services sociaux de base.

A moyen et long termes, il s'agit de relancer la croissance économique avec des fortes incidences sur les conditions de vie des populations. Le pays dispose d'un potentiel économique considérable et varié. Les investissements pour les années à venir dans le secteur des mines offrent des perspectives réelles de relance de la croissance économique du pays. En particulier, les projets de construction d'usines d'alumine pourraient engendrer des effets positifs sur divers secteurs de l'économie.

Mais, pour mieux tirer profit de son potentiel de développement, la Guinée devra réussir la diversification de son économie, notamment à la redynamisation du secteur agricole, une gestion efficace du secteur de la pêche et le développement de la petite et moyenne entreprise. Pour ce faire, une nette amélioration du cadre des affaires, à travers le développement des infrastructures de base (eau, énergie, transport télécommunications), l'amélioration de la justice et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, tant au niveau du secteur public que privé s'avère nécessaire.

Les pénuries d'infrastructures de base sont un problème structurel et récurrent en Guinée. Elles se sont sensiblement aggravées depuis 2003, résultant d'un déficit d'investissement chronique et surtout d'une gestion structurellement déficiente. Les conditions de gestion actuelles de ces secteurs, marquées par des fraudes massives et de non recouvrement des recettes, sont incompatibles aux exigences d'un développement soutenu et durable. Au-delà des aspects techniques de planification et de gestion, l'avenir

³⁹ Le passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE est subordonné à la conclusion d'un programme formel avec le FMI.

des services des infrastructures de base dépendra largement des efforts engagés par le Gouvernement pour assainir et qualifier la gestion d'ensemble des secteurs concernés, y compris au plan stratégique.

D'une manière générale, les contraintes au développement de la Guinée tiennent largement à la mauvaise gouvernance, caractérisée par la corruption et le détournement des deniers publics, des lourdeurs et opacité de l'administration, un déficit du dialogue entre les acteurs politiques, et un fonctionnement déficient des institutions, y compris la justice, le Parlement et la Cours Suprême. La pratique de la corruption et de détournement de deniers publics est aggravée par l'impunité généralisée et l'indifférence affichée par la communauté à l'égard de ces pratiques, à cela s'ajoute l'aggravation de la pauvreté dans le pays.

Pour permettre à l'Etat de jouer pleinement son rôle d'orientation et d'impulsion du développement, une nouvelle réforme de la Fonction publique s'avère nécessaire. Un des défis sera de rompre le cercle vicieux faible efficacité de l'Administration et faibles capacités de mobilisation des ressources nécessaires à son bon fonctionnement. Ainsi, il y a lieu de revoir l'organisation, la structure et les fonctions de l'Administration publique, et instituer un système de gestion de la Fonction Publique fondé sur le mérite.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le lancement de la formulation et de la mise en œuvre de la SRP avait suscité beaucoup d'espoir pour les populations. Il était attendu du processus une nouvelle dynamique de développement et de réduction de la pauvreté, en partie grâce à l'allègement de la dette des PPTE et la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse bénéficiant du soutien de tous les acteurs de la vie nationale.

Le DSRP I a certes connu des insuffisances, tant sur son contenu que sur son niveau d'appropriation par les différents acteurs. A titre d'exemple, on peut relever : i) la faible maîtrise des articulations entre les objectifs poursuivis et les interventions envisagées, ii) l'analyse limitée du rôle de la gouvernance, y compris au plan politique, dans la mise en œuvre de la stratégie etc.

Mais, globalement, les résultats escomptés n'ont pas été obtenus. Au contraire, la pauvreté s'est sensiblement aggravée, au point de constituer, au cas où elle perdure, une menace réelle pour la paix sociale. Entre 2002 et 2005, l'incidence de la pauvreté est passée de 49% à 53,6%. Tout laisse à croire qu'elle serait nettement plus élevée aujourd'hui.

Ces contre-performances tiennent à un contexte sous-régional défavorable mais également, et dans une large mesure, aux dérapages enregistrés dans la gestion du développement du pays. Suite à la crispation du climat politique observée depuis 2000 et aux dérapages dans la gestion macro-économique, le pays est entré dans une crise économique et financière sans précédent, caractérisée par la suspension de l'allègement intérimaire de la dette, une baisse drastique des financements extérieurs ainsi qu'un net ralentissement de la croissance économique. A cela, il faut ajouter la baisse accélérée du pouvoir d'achat des populations et la détérioration de l'offre et de la qualité des services de base (santé, éducation, eau potable etc.).

D'une manière générale, la SRP n'a pas connu une mise en œuvre effective. Outre les contraintes de mobilisation des ressources, la mise en œuvre de la SRP s'est heurtée à la faible articulation entre la stratégie et le budget de l'Etat, à la faiblesse du système de planification et de gestion au niveau des différents secteurs et l'absence de mécanismes performants de coordination et de suivi des actions de lutte contre la pauvreté.

Au regard de ce qui précède, et dans la perspective de l'élaboration et de la mise en œuvre du DSRP II, il serait utile de:

1. mettre la gouvernance, aussi bien au plan économique que politique, au cœur de la problématique du développement et de lutte contre la pauvreté dans le pays. Des efforts conséquents devraient être fournis pour réinstaurer l'éthique et le sens de responsabilité dans la gestion des affaires publiques, bâtir des institutions politiques, administratives et judiciaires solides et crédibles à même de mobiliser les différents acteurs, internes et externes, sur les besoins et priorités de développement du pays. Ces efforts devront favoriser également l'assainissement de la

gestion des ressources publiques ainsi que la stabilisation du cadre macro-économique ;

2. renforcer la qualité technique du DSRP, notamment par, d'une part, une évaluation pertinente des liens entre les interventions envisagées et les objectifs à atteindre et, d'autre part, une analyse approfondie des exigences financières, techniques et institutionnelles de leur mise en œuvre ;
3. poursuivre la démarche entreprise pour l'élaboration du DSRP II sur la base des OMD, ce qui contribuera au plaidoyer en faveur d'une mobilisation accrue de ressources en faveur des besoins prioritaires du pays ainsi qu'une coordination renforcée entre les différents intervenants ;
4. faire du budget de l'Etat un véritable outil d'opérationnalisation de la SRP, en particulier grâce à l'élaboration d'un plan d'actions prioritaire de la stratégie comme cadre de préparation du budget, la relance de l'approche CDMT et l'élaboration des budgets – programmes ;
5. définir des mécanismes clairs et transparents de coordination de la mise en œuvre et de suivi / évaluation de la stratégie ;
6. envisager des efforts conséquents pour l'assainissement et la réforme des secteurs des infrastructures de base dans la perspective de la mobilisation des ressources nécessaires au développement de ces secteurs. A cet égard, la mise en place d'un cadre propice à la bonne gestion des secteurs s'avère indispensable.

ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE DE L'EQUIPE

Annexe 1a : Termes de référence : Chef d'Equipe

Tâches générales

La mission de l'Evaluation / Chef d'Equipe (CE) a participé activement à la réalisation de l'évaluation de la SRP, surtout dans son rôle de Chef d'Equipe. Plus précisément, il / elle sera chargé/e de :

- Prendre part à la préparation et à l'organisation de l'évaluation de la SRP,
- Planifier et piloter toutes les activités de son équipe,
- Assurer la communication entre l'équipe concernée et l'Assistant Technique (AT),
- Assurer l'application correcte des méthodes et instruments d'évaluation participative,
- Veiller à l'utilisation correcte des moyens de travail mis à la disposition de l'équipe,
- Promouvoir aussi bien la bonne performance de son équipe en terme d'outputs qu'un bon esprit d'équipe à son intérieur.
- Elaborer les rapports thématiques provisoire et final de son équipe,
- Assurer la prise en compte des thèmes transversaux,
- Contribuer à l'élaboration du Plan d'Action pour la mise en œuvre des recommandations des évaluateurs.

Tâches spécifiques

- Consulter les principaux documents concernés : DSRP, rapports d'avancement, journaux de la SRP, rapports des partenaires internationaux, documentation des séminaires de formation GTZ, rapports sur le système suivi évaluation etc.
- Etablir un plan de travail provisoire y compris un calendrier d'activités indicatif,
- Participation aux réunions hebdomadaires,
- Assurer, dans la programmation des travaux de l'équipe concernée, la prise en compte des questions clés soumises par les Groupes Thématiques (GT) et d'autres acteurs concernés.
- Assurer, dans la programmation des travaux de l'équipe concernée, la prise en compte des thèmes transversaux (genre, environnement, VIH/SIDA)
- Coordonner la collecte d'informations (surtout secondaires) à Conakry,
- Elaborer une synthèse préliminaire des informations collectées à Conakry,
- Sélectionner les concepts, des méthodes et des instruments de collecte d'informations primaires.
- Préciser, en étroite collaboration avec l'AT, le traitement des thèmes transversaux,
- Elaborer un plan détaillé de travail,
- Contribuer à l'harmonisation des plans détaillés de travail de chaque équipe,
- Participer aux réunions hebdomadaires au niveau de la Cellule d'Appui Technique (CAT),
- Revoir régulièrement le contenu du site web relatif à l'évaluation de la SRP et proposer des modifications, selon les besoins de l'équipe concernée,
- Dans le cas où un membre de son équipe concernée, choix d'un remplaçant, en appliquant la liste de réserve,
- Participer à la validation des plans détaillés,
- Appuyer l'élaboration, par l'AT, d'un bilan de l'état d'avancement (revue à mi-parcours), et entamer et piloter les ajustements requis à l'intérieur de son équipe,
- Assurer que les moyens de travail et de transport requis seront mis à la disposition des membres de son équipe,

- Préparer et l'exécuter la collecte d'informations prioritaire (réunis, enquêtes etc.) sur le terrain,
- Veiller au bon remplissage des fiches dévaluation,
- Assurer un dépouillement, une analyse et une vérification adéquate des informations primaires collectées,
- Elaborer un rapport thématique provisoire, y compris Plan d'Action provisoire,
- Assurer la prise en compte des thèmes transversaux dans les rapports thématiques provisoire et final ;
- Elaborer, après revue du rapport thématique provisoire par la CAT, le rapport thématique final, y compris le Plan d'Action final.

L'Évaluateur s'engage à tout moment de respecter, dans le cadre de l'évaluation de la SRP, les Principes Directeurs de l'Évaluation Africaine 2002, adoptés et publiés par l'Association Africaine de l'Évaluation (voir annexe, ci-jointe).

Annexe 1b : Termes de référence : Evalueur

Tâches générales

La mission de l'Evalueur est de participer activement à la réalisation de l'évaluation de la SRP. Plus précisément, il / elle sera chargé/e de :

- Prendre part, en tant que membre d'une équipe thématique, à la préparation et à l'organisation de l'évaluation de la SRP,
- Appliquer de manière compétente, transparente et bien documentée des méthodes et instruments d'évaluation prioritairement participatives, afin de collecter et d'analyser des informations primaires et secondaires pertinentes, d'évaluer la conception et la mise en œuvre de la SRP, telle qu'articulée dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP, Janvier 2002), et de dégager des conclusions et des recommandations pour la formulation d'un deuxième DSRP (2006 - 2008),
- Remplir des fiches d'évaluation pour des champs d'interventions SRP spécifiques et soumettre celles-ci, sous forme de fichier MS-WORD, au Chef d'Equipe, et
- Contribuer à l'élaboration en équipe d'un rapport thématique portant sur les résultats des investigations et des analyses faites par l'équipe.

Tâches spécifiques

- Consulter les principaux documents concernés : DSRP, rapports d'avancement, journaux de la SRP rapports des partenaires internationaux, documentation des séminaires de formation GTZ, rapports sur le système suivi évaluation etc.
- Contribuer à l'établissement d'un plan de travail provisoire pour l'ensemble des membres de l'équipe y compris un calendrier d'activités indicatif,
- Tenir compte des questions clés soumises par les Groupes Thématiques (GT) et d'autres acteurs concernés,
- Tenir compte des thèmes transversaux (genre, environnement, VIH/SIDA),
- Collecter des informations pertinentes (surtout secondaires) à Conakry, analyser les résultats et documenter les conclusions en utilisant les fiches d'évaluation
- Contribuer à l'élaboration d'une synthèse préliminaire des informations collectées à Conakry ;
- Participer à la sélection des concepts, des méthodes et des instruments de collecte d'informations primaires,
- Participer à l'élaborer d'un plan détaillé de travail en équipe,
- Participer à la validation des plans détaillés de travail,
- Préparer la collecte d'informations primaires (réunions, enquêtes etc.) sur le terrain,
- Exécuter les investigations sur le terrain : Collecter des informations pertinentes, analyser les résultats et documenter les conclusions en utilisant les fiches d'évaluation.
- Assurer un dépouillement, une analyse et une vérification adéquate des informations primaires collectées,
- Compléter le remplissage des fiches d'évaluation pour des champs d'interventions SRP spécifiques et soumettre celles-ci, sous forme de fichier MS WORD, au Chef d'Equipe,
- Contribuer à l'élaborer d'un rapport thématique provisoire, y compris Plan d'Action provisoire,
- Assurer la prise en compte des toutes les questions clés dans les rapports thématiques provisoire et final,
- Assurer la prise en compte des thèmes transversaux dans les rapports thématiques provisoire et final,
- Contribuer à l'élaboration, après revue du rapport thématique provisoire par la CAT du rapport thématique final, y compris le Plan d'Action final.

L'Evalueur s'engage à tout moment de respecter, dans le cadre de l'évaluation de la SRP, les Principes Directeurs de l'Evaluation Africaine 2002, adoptés et publiés par l'Association Africaine de l'Evaluation (voir annexe, ci-jointe).

ANNEXE B : LES FICHES D'ÉVALUATION DÉVELOPPEMENT RURAL

Fiche 1 : Identification de l'intervention SRP

a) Information requise	Réponse de l'évaluateur
Intitulé de l'intervention SRP	Développement Rural
Objectifs globaux de l'intervention SRP	Améliorer les conditions de vie des populations rurales et assurer la sécurité alimentaire
Objectif spécifique de l'intervention SRP	Dans le secteur du développement rural : a) améliorer la production vivrière et assurer la sécurité alimentaire ; b) améliorer les revenus des populations en particulier par le développement des filières d'exportation ; c) présenter les ressources naturelles.
Principaux résultats attendus de l'intervention SRP	- Taux de croissance agricoles 5% entre 2002 et 2005 - Consommation de poisson : 15 kg/hab/an en 2005 - Consommation de viande : 10 kg/hab/an en 2004
Période d'intervention prévue (mm/aa)	Début : janvier 2002 Fin : 2005
Période d'intervention probable (mm/aa)	Début : 2002 Fin : 2005
Référence DSRP (chapitre, page)	Chap IV : Les objectifs de la stratégie, pages 46 et 66.
Référence OMD (objectif, cible)	OMD1 : Objectif : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim Cible : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour.
Groupe(s) cible de l'intervention SRP	Les populations rurales
Secteur d'intervention (voir code)	43040 - Développement Rural
Région d'intervention (voir code)	Toutes les régions
Responsables de l'administration publique (structure concernée)	Directions nationales : Agriculture - Elevage - Génie Rural - Eaux /Forêts Directions Générales : Recherche Agronomique - Promotion Rural et Vulgarisation
Organisations de la société civile guinéenne impliquées	- Organisations des producteurs agricoles - Organisations des éleveurs - Organisation des pêcheurs et des mareyeuses - Transformateurs - Commerçants
Partenaires internationaux impliqués	UE, BAD, FIDA, BID, SCAC, Japon, FOGUIRED, BM, FAO
Coûts totaux de l'intervention en FG	Non disponible
Dont % décaissés à ce jour (environ)	Non disponible
Sources de financement (parts en %)	Non disponible

L'évaluateur :

Nom, prénoms BARRY Alpha Bacar

Signature :

Lieu, date : Conakry, le 5 / 03 / 2006

Secteur Développement Rural

Fiche 2 : Appréciation de la pertinence de l'intervention

Définition de la pertinence: « Le caractère approprié de la logique d'intervention par rapport aux problèmes réels, aux besoins et priorités des groupes cible et bénéficiaires envisagés auxquels l'intervention est supposée répondre, ainsi que par rapport aux contextes internationaux et nationaux, physiques et institutionnels. »

a) Information requise	Réponse de l'évaluateur
Qui a participé à la définition originale de la logique d'intervention?	Les cadres des Directions techniques, du Ministère de l'agriculture/ Elevage/Eaux/Forêts et ceux du Ministère de la pêche et de l'Aquaculture et les autres parties prenantes à la validation
Quel a été le degré de participation en termes quantitatifs et qualitatifs?	- Quantitatif : insuffisant par rapport au nombre de concernés - Qualitatif : appréciable avec la participation des représentants de toutes les parties prenantes aux ateliers de validation.
Les besoins et objectifs spécifiques et globaux de l'intervention ont-ils été correctement définis?	Oui au niveau de la matrice de la stratégie contenue dans les annexes de la SRP
Les moyens et activités prévus ont-ils été appropriés pour atteindre les résultats et les objectifs spécifiques et globaux?	Moyens : Difficile à apprécier ne sachant pas les bases d'estimation des coûts Activités : Essentielles et suffisamment détaillées par sous secteur
Les risques et les hypothèses ont-ils été correctement définis?	Non appréciables parce que le DSRP ne présente pas le cadre logique
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux besoins différents ou changeants?	Les actions mises en œuvre à travers l'exécution de projets de développement sont pour la plupart les résultats de démarche participative dans l'identification des besoins des populations. Ces besoins mis par priorité découle de diagnostic concerté.
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux changements externes?	Il n'y a pas d'adaptation parce que le changement concerne surtout les suspensions des financements
Actuellement, quel est le degré de pertinence de la logique d'intervention (à tous les niveaux)?	Les objectifs globaux, spécifiques et activités restent d'actualité, les résultats sont peu explicités. Cependant il ressort des travaux de groupe à l'atelier croissance et pauvreté une nécessité d'amendement.
Les conditionnalités ont-elles été appropriées?	On pourrait le supposer parce que la partie guinéenne les a accepté lors des négociations de financement des différents projets.
Les conditionnalités ont-elles été respectées?	Elles ne sont souvent pas respectées c'est pourquoi l'exécution des activités des projets connaît des retard ou des arrêts
Conclusions	L'inexistence de cadre logique n'a pas permis d'identifier les hypothèses critiques qui pourraient entraver la mise en œuvre.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant □, satisfaisant x, peu satisfaisant x, déficitaire □
Recommandations (quoi et par qui?)	Définir de façon explicite les résultats, les moyens et exprimer les hypothèses critiques. Ce qui revient au groupe thématique - croissance économique.

Secteur Développement Rural

Fiche 3: Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "La mesure dans laquelle les moyens et activités ont été convertis en résultats, et la qualité des résultats atteints."

a) Information requise	Réponse de l'évaluateur
Les <u>moyens</u> pour la mise en œuvre de l'intervention sont-ils dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérés au quotidien?	Dans le secteur Développement Rural les fonds PPTE ont été mobilisés pour le sous secteur de la pêche dans le cadre de l'aménagement de 3 villages de pêcheurs et la réalisation des pistes. S'agissant de projets de développement rural financés sur FINEX et BND, ils connaissent de grands retards de décaissement et des suspensions fréquentes (2 en 2004 et 2005 pour une durée totale de 11 mois) à cause du non respect des échéances par la Guinée.
Les <u>activités</u> pour la réalisation des résultats attendus sont-elles dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérées au quotidien?	La réalisation des activités prévues dépend de la mobilisation des moyens prévus. Ainsi le retard et les suspensions ont entraîné le retard dans l'exécution des activités remettant ainsi en cause les plans d'action.
Les <u>résultats</u> prévus à ce jour ont-ils été réalisés au niveau quantitatif?	Les résultats prévus dépendent de la réalisation des activités. Le retard ou la non exécution de certaines activités n'ont pas permis d'atteindre les résultats prévus.
Quelle est la qualité des <u>résultats</u> à ce jour?	Les résultats atteints sont appréciables au niveau des différentes sous secteurs : Agriculture - élevage - pêche - forêts et infrastructures (pistes et aménagement de bas-fonds)
Quel est le degré de <u>participation</u> des groupes cible dans la réalisation des résultats, en termes quantitatifs et qualitatifs?	Les différentes démarches d'identification des besoins et contraintes, de planification et de mise en œuvre des actions ainsi que de S/E, utilisés par les projets et programmes de Développement Rural favorisent la participation des groupes aux différentes étapes. En terme quantitatif il n'existe pas de statistiques pour le matérialiser. En terme qualitatif il ressort que toutes les couches socioprofessionnelles participent.
Si les <u>hypothèses</u> ne sont pas vérifiées, comment l'intervention s'est-elle adaptée?	Il n'existe pas d'hypothèses à vérifier dans le DSRP. Cependant certains projets et programmes de développement rural (par exemple ceux financés par le FIDA) ont leurs cadres logiques. Les hypothèses non vérifiées sont liées aux facteurs externes. Aucune adaptation possible.
Existe-t-il un système de gestion, de suivi et d'évaluation interne de la mise en œuvre de l'intervention? Si oui, quels sont les éléments et leur degré d'utilité?	Il n'y a pas de mécanisme de S/E prévu dans le DSRP concernant les projets et programmes de développement rural. Cependant au niveau de la plupart des projets de développement rural il existe une cellule S/E qui ressort les réalisations comparées aux objectifs fixés avec une explication des écarts. Ce qui oriente les coordinations de ces projets dans la prise de mesures correctives.
Conclusions	La mise en œuvre de toute action devra obéir aux logiques verticales et horizontales du cadre logique élaborer à cet effet. Si cette référence n'existe pas ou manque d'éléments, il sera difficile de maîtriser la mise en œuvre et par conséquent d'atteindre les résultats.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	<ul style="list-style-type: none"> Le DSRP2 devra ressortir les cadres logiques et d'écrire le cadre macro économiques, structurel et institutionnel qu'il faut mettre en place pour atteindre les objectifs. Ce qui relève du groupe thématique croissance. Les DSRP2 devra servir aussi de cadre de référence et de coordination de l'aide extérieure - le Secrétariat Permanent de la SRP devra y veiller.

Secteur Développement Rural

Fiche 4 Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "Mesure dans laquelle les résultats (bien et services produits dans le cadre de l'intervention) ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique de l'intervention. L'efficacité prend en compte, entre autres, la mesure dans laquelle les hypothèses (facteurs externes) ont affecté la réalisation de l'objectif spécifique."

a) Information requise	Réponse de l'évaluateur
Tous les bénéficiaires ont-ils <u>accès</u> aux résultats de l'intervention?	Chaque bénéficiaire à accès aux résultats qui le concernent directement
Tous les bénéficiaires prévus <u>utilisent-ils</u> (tirent-ils profit) les résultats de l'intervention?	Les bénéficiaires qui tirent profit sont ceux concernés dans les zones de réalisation des actions.
Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les bénéfices?	Les bénéficiaires considèrent les résultats comme un acquis de solutions à une partie des leurs besoins et contraintes
La <u>communication</u> des responsables de l'intervention avec les bénéficiaires prévus est-elle bonne? Sinon, pourquoi?	La communication entre responsables des interventions de développement rural et les bénéficiaires est bonne dans la mesure où ils se retrouvent aux différentes étapes du processus (diagnostic - planification - exécution - Suivi-Evaluation.)
Dans quelle mesure les <u>indicateurs</u> au niveau de l'objectif spécifique sont-ils réalisés?	Les indicateurs au niveau de l'objectif spécifique sont réalisés au partie et cela tant par rapport aux indicateurs du DSRP que ceux contenus dans les cadres logiques des projets et programme de développement rural
Les <u>effets secondaires</u> (prévus ou non, positifs ou non) sont-ils cohérents avec l'objectif spécifique de l'intervention?	Les effets secondaires n'ont pas été définis dans le DSRP ou les documents de projets de développement, ils n'ont aussi pas été appréhendés par l'évaluateur, ça ne permet pas de se prononcer.
Si les <u>hypothèses</u> au niveau des résultats se révèlent incorrectes, dans quelle mesure l'intervention s'adapte-t-elle pour garantir les bénéfices aux bénéficiaires?	On ne peut faire références à des hypothèses du DSRP qui n'existent pas. Quant à celles contenues dans les cadres logiques des projets et programme de Développement rural, elles se vérifient mais comme elles sont souvent liées à des facteurs externes l'adaptation n'est possible qu'avec la reconduite des actions initialement prévues.
L'intervention s'adapte-t-elle aux facteurs externes inattendus pour que les bénéfices atteignent les bénéficiaires?	Les bénéfices ne permet atteindre les bénéficiaires que si les résultats sont réalisés. S'il y a des facteurs externes qui l'entravent, il n'y a aucune adaptation possible.
Conclusions	Les objectifs spécifiques n'est pas entièrement atteint car ne sont réalisés qu'une partie des résultats.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Pour garantir la réalisation des résultats attendus définis explicitement les hypothèses pour prévenir les facteurs de blocage externe. Ce qui relève du groupe thématique croissance.

Secteur Développement Rural

Fiche 5 : Appréciation de l'impact de l'intervention

Définition de l'impact: "L'effet de l'intervention sur son environnement plus large, y compris sa contribution aux objectifs globaux de l'intervention, aux objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)."

a) Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'intervention contribue-t-elle déjà à la réalisation de ses objectifs globaux?	Les acteurs de développement rural contribuent à l'amélioration du niveau de vie et de la sécurité alimentaire par : a) l'appui à la production ; b) le développement des productions ; c) l'appui à la transformation et commercialisation ; d) l'amélioration de l'accès au crédit ; e) le désenclavement ; f) la maîtrise de l'eau et la gestion des RN
Comment l'intervention contribuera-t-elle dans l'avenir à la réalisation de ses objectifs globaux?	L'intervention de développement rural contribuera à la réalisation des objectifs globaux si les résultats sont réalisés et les hypothèses satisfaites.
Dans quelle mesure les indicateurs sont-ils déjà atteints au niveau des objectifs globaux de l'intervention?	Les indicateurs ne sont que partiellement atteints
Dans quelle mesure ces indicateurs seront-ils atteints dans les délais prévus?	Les indicateurs seront atteints si les moyens nécessaires sont mobilisés à temps et les activités réalisées dans les temps prévus.
S'il y a des effets imprévus, sont-ils positifs ou négatifs, en terme général ou par rapport aux objectifs globaux de l'intervention?	Les résultats atteints impliquent des effets positifs Ceux non réalisés entraînent des effets négatifs
Quel est le degré d'adaptation de l'intervention face aux facteurs externes imprévus?	Il n'a pas été une adaptation aux facteurs externes.
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réduction de la pauvreté (en terme monétaire)?	Les interventions en développement rural contribuent à la réduction de la pauvreté avec l'amélioration du revenu des populations à partir de leurs activités économiques
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réalisation des OMD?	S'agissant de la réalisation des OMD, elle contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et celle du revenu.
Quel est le degré de coordination de l'intervention avec d'autres interventions dans le même secteur / région?	Il n'y a pas de mécanisme de coordination en soi. Cependant les interventions poursuivant les mêmes objectifs dans une même zone géographique.
Conclusions	Etant donné qu'il n'est pas prévu un mécanisme d'évaluation d'impact dans le DSRP, et dans les politiques sectorielles il est difficile de se prononcer.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Prévoir des mécanismes, d'évaluation d'impact des interventions. Cette évaluation sera organisée par les responsables des sous secteurs et Secrétariat Permanent de la SRP devra y veiller.

Secteur Développement Rural

Fiche 6 : Appréciation de la viabilité de l'intervention

Définition de la viabilité: "Probabilité que les bénéfices produits par l'intervention continuent à être perçus une fois l'appui externe terminé."

a) Information requise	Réponse de l'évaluateur
Quel soutien a été fourni de la part des institutions compétentes au niveau national, régional, sectoriel?	Définition et animation de cadre de concertation entre les différents acteurs. Encouragement à la reprise de certaines fonctions par la société civile.
Dans quelle mesure l'intervention peut-elle s'adapter aux changements des priorités politiques?	Dans la mesure où les risques sont clairement définis d'avance et des dispositions envisagées.
Les institutions compétentes (nouvelles ou déjà existantes) sont-elles capables de pérenniser les impacts de l'intervention?	Leurs capacités dépendront de leur implication dans le processus de mise en œuvre et de S/E pour favoriser l'appropriation des résultats.
Dans quelle mesure les technologies appliquées s'harmonisent-elles à la culture et aux savoirs locaux?	La recherche de solution se fait dans des démarches participatives. Ainsi les technologies sont ou directement appropriées ou adaptées aux conditions socio-économiques.
Dans quelle mesure l'intervention optimisent-elle l'utilisation faite des ressources locales?	Les ressources locales sont utilisées à travers la participation des bénéficiaires
Les résultats sont-ils abordables aux bénéficiaires à la fin de l'intervention?	Ceux atteints et par ceux directement concernés
Si l'intervention engendre des charges récurrentes, est-il probable que les fonds nécessaires seront disponibles?	Ce n'est évident. Toutefois cela dépendrait du type et de l'envergure des charges.
Les bénéfices peuvent-ils être maintenus en cas d'évolution économique (taux de change, prix des marchandises etc.)?	Oui
Conclusions	Les bénéfices produits par les interventions de développement rural peuvent être maintenus avec l'appropriation par les bénéficiaires. Pour le cas spécifique des pistes il faut un bon fonctionnement des comités villageois d'entretien des pistes et des moyens pour eux.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Renforcer les capacités des bénéficiaires. Ce qui devra être réalisé par les responsables des sous secteurs concernés.

Secteur Développement Rural

Fiche 7 : Appréciation du respect des thèmes transversaux de la SRP

Les thèmes transversaux de la SRP de la Guinée sont la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans la logique de l'intervention et dans sa mise en œuvre?	Les femmes et les jeunes participent aux différents niveaux de diagnostic – planification et mise en œuvre. Par contre cette participation est assez timide au niveau de la prise de décision (moins de responsables femmes)
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans les indicateurs et hypothèses liés à l'intervention?	Dans certains projets, les indicateurs portent sur le nombre de femmes bénéficiaires des actions mais le nombre de jeunes. Quant des hypothèses existent elles ne spécifient pas le cas le femmes ou des jeunes.
L'intervention prend-elle en compte et accepte-t-elle les attentes et besoins des groupes cible liés aux spécificités de chaque sexe?	Oui. Il existe des appuis spécifiques pour les activités génératrices de revenu des femmes.
L'intervention contribue-t-elle à la prévention du VIH/SIDA? Si oui, comment?	La plupart des projets intègre ce volet. Les actions menées portent sur l'information, la sensibilisation et la formation.
Est-ce que les besoins des personnes vivant avec le VIH/SIDA sont pris en compte?	Ces personnes ne sont généralement pas connues en zone rurale
Quels sont les impacts environnementaux positifs ou négatifs, attendus ou non attendus de l'intervention?	<ul style="list-style-type: none"> • Positifs : restauration et meilleure gestion des ressources naturelles • Négatifs : diagnostic des ressources naturelles – pollution avec une utilisation irrationnelle des engrais et pesticides
Les parties concernées y compris les bénéficiaires ont-ils conscience de leurs responsabilités environnementales?	Oui. Grâce à la sensibilisation sur le terrain et les médias
Dans quelle mesure l'intervention assure-t-elle les pratiques environnementales appropriées?	Pas des action de restitution et gestion de fertilité, de protection de têtes de sources, de mises en défens, de reboisement, de pratiques de feux précoces (moins nocifs) de sédentarisation des producteurs.
Conclusions	Les actions liées aux thèmes transversaux sont souvent associées à d'autres actions et ne ressortent pas très spécifiquement.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Dans la définitions des objectifs, énoncer de façon claire et détaillée ceux liés aux thèmes transversaux et prévoir tout ce qui est connexe. Ceci doit être pris en compte par le groupe thématique croissance.

Secteur Développement Rural

Fiche 8: Concepts, méthodes et instruments adaptés aux besoins de l'évaluation

Le choix et l'application de concepts, de méthodes et d'instruments adaptés aux besoins de l'évaluation de la SRP sont assurés, durant toute la période de l'évaluation, par les évaluateurs compétents sous la supervision des chefs d'équipes et en étroite collaboration avec la Cellule d'Appui Technique (CAT).

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment le Secrétariat Permanent de la SRP (y compris ses groupes et cellules) a-t-il contribué à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à la coordination de l'intervention?	Dans la définition du contenu du DSRP
Quelles sont les principales sources d'informations <u>secondaires</u> consultées par l'évaluateur? Est-ce qu'elles ont été disponibles dans les meilleurs délais?	Documents de politiques sectorielles – documents de projets – Rapports annuels – Rapports d'évaluation – Rapports d'études de cas – Ce n'est pas dans tous les cas que l'accès a été facile.
Quelles sont les principales sources d'informations <u>primaires</u> établies par l'évaluateur?	Les décideurs – Responsables de départements techniques – Bénéficiaires – partenaires au développement.
Quels ont été les instruments et méthodes de collecte et d'analyse d'informations appliqués par l'évaluateur? ⁴⁰	Revue documentaire – Interview – Cadres d'analyse
Les informations disponibles sont-elles suffisamment représentatives de l'ensemble des parties concernées?	Il est difficile de faire la différenciation entre les différentes parties prenantes.
Quels ont été les principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution de l'évaluation?	Non respect de rendez-vous par certains interlocuteurs – manque de quelques données statistiques – moyens de transport défectueux.
Conclusions relatives à la qualité des résultats de l'évaluation obtenus	Les informations obtenues ont permis d'arriver à des résultats seraient meilleurs à un peu plus de temps de recherche et d'analyse des informations.
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations relatives au futur système de coordination et suivi-évaluation de la SRP (quoi et par qui?)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration entre le Secrétariat Permanent de la SRP entre les départements ministériels. • Avoir un point focal au niveau régional • Mettre en place un mécanisme d'information à double sens. Tout cela doit être initié et entretenu par le Secrétariat Permanent.

Observations du chef d'équipe concerné :

⁴⁰ Voir aussi la liste des principaux interlocuteurs, ci-jointe

ANNEXE C : LES FICHES D'EVALUATION PME/PMI

Fiche 1 : Identification de l'intervention SRP

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Intitulé de l'intervention SRP	PME/PMI – Tourisme et Artisanat
Objectifs globaux de l'intervention SRP	PME/PMI : Favoriser la création – distribution des revenus T/ Artisanat : Accélérer le développement de l'artisanat
Objectif spécifique de l'intervention SRP	a)- Contribuer à la croissance économique du pays ; b) renforcer la base de développement durable ; c) favoriser l'emploi et la distribution des revenus ; d) Contribuer à la mobilisation de devises étrangères
Principaux résultats attendus de l'intervention SRP	a) Création d'emplois productifs et stables ; b) accroissement de la productivité et compétitivité ; c) Expansion de la base industrielle ; d) Auto promotion et innovation.
Période d'intervention prévue (mm/aa)	Début: janvier 2002 Fin : 2005
Période d'intervention probable (mm/aa)	Début: : 2002 Fin : 2005
Référence DSRP (chapitre, page)	Chap V : La stratégie de réduction de la pauvreté pages 73 - 74
Référence OMD (objectif, cible)	OMD1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim Cible : réduire de moitié en 1990 et 2015 la proportion des personnes vivant avec moins d'1 Dollar par jour.
Groupe(s) cible de l'intervention SRP	Non précisé
Secteur d'intervention (voir code)	32130 - 32140
Région d'intervention (voir code)	Toutes les régions
Responsables de l'administration publique (structure concernée)	Directions nationales de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat – OP : P – 3 AE
Organisations de la société civile guinéenne impliquées	Entrepreneurs – artisans
Partenaires internationaux impliqués	
Coûts totaux de l'intervention en FG	Non disponibles
Dont % décaissés à ce jour (environ)	Non disponible
Sources de financement (parts en %)	Non disponible

L'évaluateur :

Nom, prénoms SISSOKO Ibrahima Kalil

Signature :

Lieu, date : Conakry, le 5 / 03 / 2006

Secteur PME/PMI/ Artisanat

Fiche 2 : Appréciation de la pertinence de l'intervention

Définition de la pertinence: « Le caractère approprié de la logique d'intervention par rapport aux problèmes réels, aux besoins et priorités des groupes cible et bénéficiaires envisagés auxquels l'intervention est supposée répondre, ainsi que par rapport aux contextes internationaux et nationaux, physiques et institutionnels. »

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Qui a participé à la définition originale de la logique d'intervention?	Les cadres des départements ministériels concernés
Quel a été le degré de participation en termes quantitatifs et qualitatifs?	Insuffisants
Les besoins et objectifs spécifiques et globaux de l'intervention ont-ils été correctement définis?	Non, ils ne sont pas mentionnés dans le DSRP
Les moyens et activités prévus ont-ils été appropriés pour atteindre les résultats et les objectifs spécifiques et globaux?	Les moyens n'ont pas été définis dans le DSRP
Les risques et les hypothèses ont-ils été correctement définis?	Les risques et hypothèse n'ont pas été définis dans le DSRP
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux besoins différents ou changeants?	Il n'y a pas d'adaptation par rapport aux besoins
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux changements externes?	Il n'y a pas eu d'adaptation dans la mise en œuvre
Actuellement, quel est le degré de pertinence de la logique d'intervention (à tous les niveaux)?	Il est peu satisfaisant
Les conditionnalités ont-elles été appropriées?	Difficile à apprécier sans référence
Les conditionnalités ont-elles été respectées?	Non appréciable
Conclusions	Quand les différents éléments du cadre logique ne sont pas exprimés il est difficile d'arriver aux objectifs
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Exprimer explicitement les différents éléments du cadre logique par le groupe thématique PME/PMI

Secteur PME/PMI/Artisanat

Fiche 3 : Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "La mesure dans laquelle les moyens et activités ont été convertis en résultats, et la qualité des résultats atteints."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Les <u>moyens</u> pour la mise en œuvre de l'intervention sont-ils dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérés au quotidien?	Non les moyens n'ont pas été prévus
Les <u>activités</u> pour la réalisation des résultats attendus sont-elles dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérées au quotidien?	Difficile à apprécier quand les prévisions n'existent pas
Les <u>résultats</u> prévus à ce jour ont-ils été réalisés au niveau quantitatif?	Il y a des résultats mais on ne peut pas apprécier par rapports à ceux attendus ou qui n'ont pas été définis.
Quelle est la qualité des <u>résultats</u> à ce jour?	Difficile à apprécier dans aucune référence d'évaluation
Quel est le degré de <u>participation</u> des groupes cible dans la réalisation des résultats, en termes quantitatifs et qualitatifs?	Insuffisant
Si les <u>hypothèses</u> ne sont pas vérifiées, comment l'intervention s'est-elle adaptée?	Les hypothèses n'ont pas été définies
Existe-t-il un système de gestion, de suivi et d'évaluation interne de la mise en œuvre de l'intervention? Si oui, quels sont les éléments et leur degré d'utilité?	Non il n'existe pas.
Conclusions	Etant donné que l'expression des moyens et hypothèses a fait défaut, les résultats sont à priori compromis
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Dans le DSRP2 bien identifier les bénéficiaires prévoir les moyens adéquats et exprimer les hypothèses

Secteur PME/PMI/ Artisanat

Fiche 4 : Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "Mesure dans laquelle les résultats (bien et services produits dans le cadre de l'intervention) ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique de l'intervention. L'efficacité prend en compte, entre autres, la mesure dans laquelle les hypothèses (facteurs externes) ont affecté la réalisation de l'objectif spécifique."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Tous les bénéficiaires ont-ils <u>accès</u> aux résultats de l'intervention?	Les bénéficiaires n'ont pas été précisés. Cependant ceux ayant bénéficié d'appui ont accès.
Tous les bénéficiaires prévus <u>utilisent-ils</u> (tirent-ils profit) les résultats de l'intervention?	Ceux qui en ont bénéficié tirent profit
Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les bénéfices?	Positivement
La <u>communication</u> des responsables de l'intervention avec les bénéficiaires prévus est-elle bonne? Sinon, pourquoi?	Il n'y a pas de mécanisme de suivi ce qui implique qu'elle est insuffisante
Dans quelle mesure les <u>indicateurs</u> au niveau de l'objectif spécifique sont-ils réalisés?	Il n'y a pas d'indicateurs explicites
Les <u>effets secondaires</u> (prévus ou non, positifs ou non) sont-ils cohérents avec l'objectif spécifique de l'intervention?	Impossible de se prononcer à partir du moment où les effets n'ont pas été exprimés dans le DSRP
Si les <u>hypothèses</u> au niveau des résultats se révèlent incorrectes, dans quelle mesure l'intervention s'adapte-t-elle pour garantir les bénéfices aux bénéficiaires?	Etant donné que les hypothèses et les résultats n'ont pas été exprimés, on ne peut pas parler d'adaptation.
L'intervention s'adapte-t-elle aux facteurs externes inattendus pour que les bénéfices atteignent les bénéficiaires?	Etant donné le manque de suivi évaluation, il est difficile de se prononcer
Conclusions	A partir du moment où les bénéficiaires n'ont pas été identifiés et les résultats non exprimés il est difficile d'apprécier l'efficacité
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Elaborer de cadre logique avec une définition claire et précise de l'objectif spécifique par le groupe thématique

Secteur PME/PMI/ Artisanat

Fiche5 : Appréciation de l'impact de l'intervention

Définition de l'impact: "L'effet de l'intervention sur son environnement plus large, y compris sa contribution aux objectifs globaux de l'intervention, aux objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'intervention contribue-t-elle déjà à la réalisation de ses objectifs globaux?	Par l'amélioration des revenus des bénéficiaires
Comment l'intervention contribuera-t-elle dans l'avenir à la réalisation de ses objectifs globaux?	En définissant de façon explicite les objectifs spécifiques, résultats, moyens hypothèses et en améliorant les stratégies actuelles
Dans quelle mesure les indicateurs sont-ils déjà atteints au niveau des objectifs globaux de l'intervention?	Il n'y a pas d'indicateurs explicites
Dans quelle mesure ces indicateurs seront-ils atteints dans les délais prévus?	En les définissant de façon explicite et en mobilisant les moyens nécessaires pour réaliser les activités prévues
S'il y a des effets imprévus, sont-ils positifs ou négatifs, en terme général ou par rapport aux objectifs globaux de l'intervention?	On ne peut se prononcer à partir du moment où les résultats, moyens et hypothèses ne sont pas exprimés
Quel est le degré d'adaptation de l'intervention face aux facteurs externes imprévus?	Difficile de se prononcer
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réduction de la pauvreté (en terme monétaire)?	En terme monétaire l'intervention contribue par la création de l'emploi, de la valeur ajoutée pour améliorer les revenus de ceux qui ont bénéficié
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réalisation des OMD?	En améliorant les revenus
Quel est le degré de coordination de l'intervention avec d'autres interventions dans le même secteur / région?	Il n'existe pas de mécanisme de coordination
Conclusions	Les effets de l'intervention ne sauraient être appréhendé par rapport aux objectifs globaux et les OMD
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Exprimer les hypothèses et définir des indicateurs objectivement vérifiables assortis des moyens de vérification (groupe thématique)

Secteur PME/PMI/Artisanat

Fiche 6 : Appréciation de la viabilité de l'intervention

Définition de la viabilité: "Probabilité que les bénéfices produits par l'intervention continuent à être perçus une fois l'appui externe terminé."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Quel soutien a été fourni de la part des institutions compétentes au niveau national, régional, sectoriel?	Par la réglementation des activités
Dans quelle mesure l'intervention peut-elle s'adapter aux changements des priorités politiques?	En prévoyant les risques et en adaptant les moyens en fonction des priorités
Les institutions compétentes (nouvelles ou déjà existantes) sont-elles capables de pérenniser les impacts de l'intervention?	A condition de forte participation pour s'en approprier
Dans quelle mesure les technologies appliquées s'harmonisent-elles à la culture et aux savoirs locaux?	Les technologies s'harmonisent grâce à la prise en compte des savoirs locaux
Dans quelle mesure l'intervention optimisent-elle l'utilisation faite des ressources locales?	Par la contribution des bénéficiaires
Les résultats sont-ils abordables aux bénéficiaires à la fin de l'intervention?	Pour ceux qui en ont bénéficié
Si l'intervention engendre des charges récurrentes, est-il probable que les fonds nécessaires seront disponibles?	Cela dépendra de la source des fonds à mobiliser
Les bénéfices peuvent-ils être maintenus en cas d'évolution économique (taux de change, prix des marchandises etc.)?	Oui
Conclusions	Ceux qui ont bénéficié de quelques interventions perçoivent l'intérêt et pourront certainement présenter les acquis
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Définir clairement les rôles des institutions dans la conception et la mise en œuvre de la SRP2 ce qui revient au groupe thématique croissance

Secteur PME/PMI/ Artisanat

Fiche 7 : Appréciation du respect des thèmes transversaux de la SRP

Les thèmes transversaux de la SRP de la Guinée sont la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans la logique de l'intervention et dans sa mise en œuvre?	Il n'y a pas d'interventions spécifiques destinées aux femmes ou jeunes ou handicapés.
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans les indicateurs et hypothèses liés à l'intervention?	Les indicateurs ne sont pas exprimés
L'intervention prend-elle en compte et accepte-t-elle les attentes et besoins des groupes cible liés aux spécificités de chaque sexe?	Non
L'intervention contribue-t-elle à la prévention du VIH/SIDA? Si oui, comment?	Aucune information pour l'affirmer
Est-ce que les besoins des personnes vivant avec le VIH/SIDA sont pris en compte?	Ces personnes ne sont pas connues
Quels sont les impacts environnementaux positifs ou négatifs, attendus ou non attendus de l'intervention?	Les impacts négatifs attendus concernent essentiellement la pollution
Les parties concernées y compris les bénéficiaires ont-ils conscience de leurs responsabilités environnementales?	Oui elles en ont bien conscience
Dans quelle mesure l'intervention assure-t-elle les pratiques environnementales appropriées?	Il n'existe pas d'informations à propos
Conclusions	Il n'y a pas d'objectifs spécifiques liés aux thèmes transversaux, ni de moyens prévus, ni d'indicateurs définis
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations (quoi et par qui?)	Traiter de façon spécifique les thèmes transversaux en élaborant les cadres logiques

Secteur PME/PMI/ Artisanat

Fiche 8: Concepts, méthodes et instruments adaptés aux besoins de l'évaluation

Le choix et l'application de concepts, de méthodes et d'instruments adaptés aux besoins de l'évaluation de la SRP sont assurés, durant toute la période de l'évaluation, par les évaluateurs compétents sous la supervision des chefs d'équipes et en étroite collaboration avec la Cellule d'Appui Technique (CAT).

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment le Secrétariat Permanent de la SRP (y compris ses groupes et cellules) a-t-il contribué à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à la coordination de l'intervention?	De façon insuffisante
Quelles sont les principales sources d'informations <u>secondaires</u> consultées par l'évaluateur? Est-ce qu'elles ont été disponibles dans les meilleurs délais?	Documents de politiques sectorielles – documents de projets – Rapports
Quelles sont les principales sources d'informations <u>primaires</u> établies par l'évaluateur?	Les responsables des départements technique, et les professionnels des sous secteurs
Quels ont été les instruments et méthodes de collecte et d'analyse d'informations appliqués par l'évaluateur?	Revue documentaire – Interview – Cadre d'analyse
Les informations disponibles sont-elles suffisamment représentatives de l'ensemble des parties concernées?	Il est difficile de cerner cette question dans la mesure où l'ensemble n'a pas été rencontré
Quels ont été les principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution de l'évaluation?	Non respect des rendez-vous par certains interlocuteurs – manque de statistiques – moyens de transport défectueux
Conclusions relatives à la qualité des résultats de l'évaluation obtenus	Les informations obtenues ont permis de faire de bonnes analyses
Appréciation sommaire	Très satisfaisant <input type="checkbox"/> , satisfaisant <input type="checkbox"/> , peu satisfaisant <input checked="" type="checkbox"/> , déficitaire <input type="checkbox"/>
Recommandations relatives au futur système de coordination et suivi-évaluation de la SRP (quoi et par qui?)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la collaboration entre SPSRP et département technique • Mettre en place un mécanisme efficace de Suivi évaluation avec une circulation d'informations à double sens

Observations du chef d'équipe concerné :

Secteur PME/PMI/Artisanat

ANNEXE D: FICHES D'ÉVALUATION : ENERGIE

Fiche 1 Identification de l'intervention SRP

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Intitulé de l'intervention SRP	Adjonction thermique de 35 MW et électrification des capitales régionales (N'Zérékoré ; Kankan ; Faranah, 7,5 MW).
Objectifs globaux de l'intervention SRP	Améliorer le cadre de développement économique et les conditions de vie des populations par la fourniture d'électricité en quantité suffisante et à des prix compétitifs.
Objectif spécifique de l'intervention SRP	Améliorer la gestion du secteur ; Renforcer la fiabilité de l'approvisionnement énergétique ; Extension de l'offre énergétique
Principaux résultats attendus de l'intervention SRP	Taux brut de facturation de 53% en 2000 à 75% en 2003 et 85% en 2004 ; Taux brut de recouvrement plus de 85% contre 83% en 1999 ; Taux d'accès de 65% au moins avant 2020 contre un taux de 7% actuel.
Période d'intervention prévue (mm/aa)	Début : juillet 2003 Fin : juillet 2004
Période d'intervention probable (mm/aa)	Début: juillet 2003 Fin: juillet 2004
Référence DSRP (chapitre, page)	DRSP chapitre V.1.2 : Page : 60
Référence OMD (objectif, cible)	OMD : Non déterminé
Groupe(s) cible de l'intervention SRP	Populations rurales ; PMI/PME
Secteur d'intervention (voir code)	23061 centrales alimentées de fuels y compris les centrales au gasoil.
Région d'intervention (voir code)	1200, 3203, 3305, 4506
Responsables de l'administration publique (structure concernée)	DNE/ MHE
Organisations de la société civile guinéenne impliquées	Aucune
Partenaires internationaux impliqués	GTZ, PNUD, CEE, BAD, BM-IDA, KFW, AFD etc...
Coûts totaux de l'intervention en Euro et Dollar US	35 472 266 Euros ; 17 000 000 \$ US
Dont % décaissés à ce jour (environ)	Non Disponible
Sources de financement (parts en %)	Non Disponible

Nom, prénoms Sow Aguibou
Lieu, date : Conakry, le 22 / 02 / 2006

Fiche 2: Appréciation de la pertinence de l'intervention

Définition de la pertinence: « Le caractère approprié de la logique d'intervention par rapport aux problèmes réels, aux besoins et priorités des groupes cible et bénéficiaires envisagés auxquels l'intervention est supposée répondre, ainsi que par rapport aux contextes internationaux et nationaux, physiques et institutionnels. »

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Qui a participé à la définition originale de la logique d'intervention?	Le Ministère de l'énergie/Direction Nationale de l'énergie
Quel a été le degré de participation en termes quantitatifs et qualitatifs?	Faiblement représenté
Les besoins et objectifs spécifiques et globaux de l'intervention ont-ils été correctement définis?	Non les résultats escomptés sont ambigus
Les moyens et activités prévus ont-ils été appropriés pour atteindre les résultats et les objectifs spécifiques et globaux?	Non les moyens n'ont pas été prévus
Les risques et les hypothèses ont-ils été correctement définis?	Les risques n'ont pas été identifiés
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux besoins différents ou changeants?	Inadaptation de l'intervention par rapport aux besoins
Quel a été le degré d'adaptation de l'intervention durant sa mise en œuvre par rapport aux changements externes?	faible
Actuellement, quel est le degré de pertinence de la logique d'intervention (à tous les niveaux)?	Il est encourageant grâce à la concertation en cours
Les conditionnalités ont-elles été appropriées?	méconnues
Les conditionnalités ont-elles été respectées?	non
Conclusions	les moyens ont été insuffisants par rapport aux besoins et les risques et hypothèses ne sont pas explicites,
Appréciation sommaire	peu satisfaisant □
Recommandations (quoi et par qui?)	Tenir compte du cadre logique ainsi défini dans la présente étude dans le DRP2

Fiche 3:Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "La mesure dans laquelle les moyens et activités ont été convertis en résultats, et la qualité des résultats atteints."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Les <u>moyens</u> pour la mise en œuvre de l'intervention sont-ils dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérés au quotidien?	Oui projet clé à main
Les <u>activités</u> pour la réalisation des résultats attendus sont-elles dans les temps prévus, dans la limite des coûts prévus, et bien gérées au quotidien?	oui
Les <u>résultats</u> prévus à ce jour ont-ils été réalisés au niveau quantitatif?	Oui, mais difficilement
Quelle est la qualité des <u>résultats</u> à ce jour?	Tous les ouvrages sont réalisés, mais attendent la réhabilitation des réseaux de distribution pour la connexion
Quel est le degré de <u>participation</u> des groupes cible dans la réalisation des résultats, en termes quantitatifs et qualitatifs?	La participation des groupes cibles n'a pas été envisagée ce qui se traduit par le sabotage des réseaux.
Si les <u>hypothèses</u> ne sont pas vérifiées, comment l'intervention s'est-elle adaptée?	Etant donné que les hypothèses ne sont pas clairement exprimés dans le DSRP au niveau du sous secteur de l'énergie il est impossible d'apprécier l'imprévu.
Existe-t-il un système de gestion, de suivi et d'évaluation interne de la mise en œuvre de l'intervention? Si oui, quels sont les éléments et leur degré d'utilité?	Oui à l'intérieur du projet mais méconnus
Conclusions	Compte tenu du fait que les résultats et les moyens n'ont pas été clairement définis dans le DSRP, l'atteinte des objectifs est tributaire d'une bonne implication des cibles et des acteurs impliqués.
Appréciation sommaire	peu satisfaisant
Recommandations (quoi et par qui?)	Dans l'élaboration du DSRP2 il faudra tenir compte de la préoccupation des abonnés en vue de renforcer les moyens et les mécanismes de gestion

Fiche 4 : Appréciation de l'efficacité de l'intervention

Définition de l'efficacité: "Mesure dans laquelle les résultats (bien et services produits dans le cadre de l'intervention) ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique de l'intervention. L'efficacité prend en compte, entre autres, la mesure dans laquelle les hypothèses (facteurs externes) ont affecté la réalisation de l'objectif spécifique."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Tous les bénéficiaires ont-ils <u>accès</u> aux résultats de l'intervention?	Non, toutes les informations sont gardées au sein du projet.
Tous les bénéficiaires prévus <u>utilisent-ils</u> (tirent-ils profit) les résultats de l'intervention?	Non, l'offre est largement supérieure à la demande
Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les bénéfices?	Ils n'ont aucun bénéfice
La <u>communication</u> des responsables de l'intervention avec les bénéficiaires prévus est-elle bonne? Sinon, pourquoi?	Elle très insuffisante en ce sens que le réseau de communication n'a pas existé.
Dans quelle mesure les <u>indicateurs</u> au niveau de l'objectif spécifique sont-ils réalisés?	Tels que déclinés dans le DSRP, les indicateurs ne sont pas explicites, il est donc difficile de s'exprimer sur l'atteinte des objectifs spécifiques car tout dépendant d'appui extérieur
Les <u>effets secondaires</u> (prévus ou non, positifs ou non) sont-ils cohérents avec l'objectif spécifique de l'intervention?	les effets secondaires n'ont pas été exprimés de manière explicite dans le DSRP.
Si les <u>hypothèses</u> au niveau des résultats se révèlent incorrectes, dans quelle mesure l'intervention s'adapte-t-elle pour garantir les bénéfices aux bénéficiaires?	Il n'existe aucune cohérence d'analyse à ce sujet
L'intervention s'adapte-t-elle aux facteurs externes inattendus pour que les bénéfices atteignent les bénéficiaires?	Oui et logiquement.
Conclusions	Les résultats et les hypothèses du DSRP n'ayant pas été exprimés de manière explicite, il faudrait tenir compte de l'avis des exploitants pour des projets de telle envergure.
Appréciation sommaire	Satisfaisant
Recommandations (quoi et par qui?)	L'élaboration du DSRP2 doit tenir compte des ces aspects mentionnés au niveau des recommandations.

Fiche 5 : Appréciation de l'impact de l'intervention

Définition de l'impact: "L'effet de l'intervention sur son environnement plus large, y compris sa contribution aux objectifs globaux de l'intervention, aux objectifs de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'intervention contribue-t-elle déjà à la réalisation de ses objectifs globaux?	Par la réalisation des ouvrages.
Comment l'intervention contribuera-t-elle dans l'avenir à la réalisation de ses objectifs globaux?	Par l'augmentation de la production énergétique pour satisfaire la demande
Dans quelle mesure les indicateurs sont-ils déjà atteints au niveau des objectifs globaux de l'intervention?	Dans la mesure où les ouvrages réalisés sont fonctionnels (desserte continue, disponible et accessible aux pauvres)
Dans quelle mesure ces indicateurs seront-ils atteints dans les délais prévus?	Par un plaidoyer fort à l'endroit du gouvernement, des communautés et des partenaires financiers en faveur de l'accroissement de l'accroissement de la capacité de production
S'il y a des effets imprévus, sont-ils positifs ou négatifs, en terme général ou par rapport aux objectifs globaux de l'intervention?	Il y a des effets imprévus positifs tels que l'expansion des PMI/PMI, la préservation de l'environnement ; allègement des travaux ménagés pour les femmes, maintien des populations en milieu rural,...).
Quel est le degré d'adaptation de l'intervention face aux facteurs externes imprévus?	Le manque de suivi-évaluation rend difficile l'appréciation
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réduction de la pauvreté (en terme monétaire) ?	Les tarifs adaptés aux capacités des pauvres à travers l'amélioration de la production
Comment l'intervention contribue-t-elle à la réalisation des OMD?	L'intervention contribue à la réalisation des OMD en ce sens qu'elle contribue à assurer un Environnement durable et l'amélioration des conditions de vie des populations répondant aux OMD1, 2,3,7.
Quel est le degré de coordination de l'intervention avec d'autres interventions dans le même secteur / région?	Intégration sous-régionale dans le projet Kaléta
Conclusions	Le volet doit être pris en compte dans le DSRP si on veut assurer la réduction de la Pauvreté au regard de son impact sur le cadre de vie des populations
Appréciation sommaire	peu satisfaisant
Recommandations (quoi et par qui?)	Voir recommandations sur l'approche intégration

Fiche 6 : Appréciation de la viabilité de l'intervention

Définition de la viabilité: "Probabilité que les bénéfices produits par l'intervention continuent à être perçus une fois l'appui externe terminé."

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Quel soutien a été fourni de la part des institutions compétentes au niveau national, régional, sectoriel?	- Réalisation de l'adjonction thermique et électrification des capitales régionales sous le financement des fonds CEDEAO
Dans quelle mesure l'intervention peut-elle s'adapter aux changements des priorités politiques?	Un changement de priorité de politique sectoriel serait souhaitable compte tenu de l'acuité des problèmes d'électricité. Ils doivent demeurer au cœur des préoccupations de développement de tout gouvernant
Les institutions compétentes (nouvelles ou déjà existantes) sont-elles capables de pérenniser les impacts de l'intervention?	La pérennisation réelle de l'intervention se fera avec son appropriation par les bénéficiaires et par le renforcement des institutionnelles et financières mises en place.
Dans quelle mesure les technologies appliquées s'harmonisent-elles à la culture et aux savoirs locaux?	Par la création d'un cadre de concertation pour une communication large sur les interventions
Dans quelle mesure l'intervention optimisent-elle l'utilisation faite des ressources locales?	Par la valorisation des ressources humaines locales
Les résultats sont-ils abordables aux bénéficiaires à la fin de l'intervention?	Probablement si on tient compte de leurs revenus
Si l'intervention engendre des charges récurrentes, est-il probable que les fonds nécessaires seront disponibles?	Non
Les bénéfices peuvent-ils être maintenus en cas d'évolution économique (taux de change, prix des marchandises etc.)?	Sans problèmes pourvu que la confiance entre acteurs et bénéficiaires soit maintenue
Conclusions	Compte tenu des besoins en électricité des bénéficiaires, nous pouvons affirmer que les bénéfices produits par l'intervention continueront à être perçus
Appréciation sommaire	satisfaisant
Recommandations (quoi et par qui?)	Un appui financier des partenaires au développement, une large participation des bénéficiaires et une bonne gestion peuvent donner de bons résultats

Fiche 7 : Appréciation du respect des thèmes transversaux de la SRP

Les thèmes transversaux de la SRP de la Guinée sont la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, la lutte contre la pandémie du VIH/SIDA et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans la logique de l'intervention et dans sa mise en œuvre?	Traitement égal des clients solvable
Comment l'aspect genre est-il pris en compte dans les indicateurs et hypothèses liés à l'intervention?	A travers l'élimination des stéréotypes discriminatoires
L'intervention prend-elle en compte et accepte-t-elle les attentes et besoins des groupes cible liés aux spécificités de chaque sexe?	Oui, mais il y a toujours des risques liés à l'insuffisance de sensibilisation des bénéficiaires.
L'intervention contribue-t-elle à la prévention du VIH/SIDA? Si oui, comment?	Oui, mais à condition que les interventions soient bien coordonnées et que les intervenants puissent adapter l'intervention aux besoins des cibles
Est-ce que les besoins des personnes vivant avec le VIH/SIDA sont pris en compte?	non
Quels sont les impacts environnementaux positifs ou négatifs, attendus ou non attendus de l'intervention?	Protection de l'environnement, réhabilitation des zones dégradées, prévention des accidents de travail...
Les parties concernées y compris les bénéficiaires ont-ils conscience de leurs responsabilités environnementales?	Pas toujours, à cause du niveau d'information et de formation des bénéficiaires face aux problèmes
Dans quelle mesure l'intervention assure-t-elle les pratiques environnementales appropriées?	Par la réalisation de programmes et projets de formation et la restauration du couvert végétal, la gestion correcte des déchets et résidus industriels
Conclusions	Le respect des thèmes transversaux doit être soutenu dans très suffisamment dans le DSRP2
Appréciation sommaire	satisfaisant
Recommandations (quoi et par qui?)	Les cadres du MHE/DNE doivent continuer à intégrer dans tous les projets futurs les aspects transversaux et suivre l'application correcte de la législation en vigueur.

Fiche 8: Concepts, méthodes et instruments adaptés aux besoins de l'évaluation

Le choix et l'application de concepts, de méthodes et d'instruments adaptés aux besoins de l'évaluation de la SRP sont assurés, durant toute la période de l'évaluation, par les évaluateurs compétents sous la supervision des chefs d'équipes et en étroite collaboration avec la Cellule d'Appui Technique (CAT).

Information requise	Réponse de l'évaluateur
Comment le Secrétariat Permanent de la SRP (y compris ses groupes et cellules) a-t-il contribué à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à la coordination de l'intervention?	Le Secrétariat Permanent de la SRP (y compris ses groupes et cellules) a contribué à la conception, mais s'est peu impliqué à la mise en œuvre, au suivi et à la coordination.
Quelles sont les principales sources d'informations <u>secondaires</u> consultées par l'évaluateur? Est-ce qu'elles ont été disponibles dans les meilleurs délais?	Bases de données SSP, Rapports de mise en oeuvre, Rapports techniques du département, etc. Ces documents ont été rendus disponibles et dans les meilleurs délais
Quelles sont les principales sources d'informations <u>primaires</u> établies par l'évaluateur?	SP/SRP, MHE, DNE, EDG, BERD, Différents sites de production, bénéficiaires
Quels ont été les instruments et méthodes de collecte et d'analyse d'informations appliqués par l'évaluateur? ⁴¹	Revue documentaire, interview, Focus groups
Les informations disponibles sont-elles suffisamment représentatives de l'ensemble des parties concernées?	Oui
Quels ont été les principaux problèmes rencontrés lors de l'exécution de l'évaluation?	- la disponibilité des interlocuteurs - le retard du paiement de la seconde tranche des allocations, et - la non prise en charge des frais de logement et de nourriture.
Conclusions relatives à la qualité des résultats de l'évaluation obtenus	Satisfaisant, cependant, on aurait abouti à un meilleur résultat si les conditions citées plus haut étaient remplies
Appréciation sommaire	satisfaisant □,
Recommandations relatives au futur système de coordination et suivi-évaluation de la SRP (quoi et par qui?)	- Renforcer les capacités du Groupe thématique suivi évaluation de la SRP en vue d'une meilleure implication dans les sectoriels. - Mieux tenir compte des besoins et du point de vue couches défavorisées.

ANNEXE E : LISTE DES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Nom	Prénoms	Institution	Fonction	Localisation	Téléphone / Fax / e-mail	Date de la rencontre	Lieu de la rencontre
CAMARA	Abou Kapkin	D.R. Plan	Directeur	Faranah	58 81 64	23 01 06	Bureau
CAMARA	M. Lamine BN	Préfecture	SG/CD	Faranah	33 34 45	23 01 06	Bureau
CAMARA	Youssouf	DPDRE	C/SP Agricole	Faranah	-	23 01 06	Bureau
BALDE	Madiou	EDG	C. Région	Faranah	58 75 61	23 01 06	EDG
CAMARA	Amara	DYNAFIV (1)	Chef de groupe	Faranah	58 47 13	24 01 06	Crédit rural
KANDE	Mamourou	DYNAFIV (2)	Chef de groupe	Faranah	36 56 21	24 01 06	Crédit rural
OULARE	Abdoul Karim	ACM	Vice Président	Faranah	36 56 21	24 01 06	Crédit rural
KONATE	Sidiki	C. Rural	Pdt cté gestion Chargé gestion	Faranah	36 56 21	24 01 06	Crédit rural
CAMARA	Fantamady	UPBM	President	Macenta	57 79 46	25 01 06	Bureau
KOUROUMA	Mamady	FNPCG	Trésorier FNPCG	Macenta	58 50 79	25 01 06	Bureau
CAMARA	Moussa	UPBM	Vice Président	Macenta	57 79 46	25 01 06	Bureau
DRAMOU	Antoine	Ch. Agricult	Président	N'Zérékoré	52 59 41 91 13 44	28 01 06	Bureau
MARA	Sékou	D.P.P.C.A	Directeur	Kankan	58 31 56	31 01 20 31 01 06	Bureau
CAMARA	Kerfalla	Ch, Statistique		Kankan	rokiasekou1@yahoo.fr 58 06 61		
SANGARE	Morodian	CRAB	Directeur	Kankan	20 87 28 smorodian@yahoo.fr	31 01 06	Bureau
BEAVOGUI					58 69 10		

(1) LISTE DES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS (SUITE)

Nom	Prénoms	Institution	Fonction	Localisation	Téléphone / Fax / e-mail	Date de la rencontre	Lieu de la rencontre
TOURE	Hady Lamine	PPDR-HG	Resp. Suivi-Eval	Kankan	58 01 27	1 ^{er} Février 2006	PPDR-HG
DIALLO	Mdou Amirou	PPDR-HG	A/S. Evalu	Kankan	58 01 28 tourehadyh@yahoo.fr	01/02/2006	PPDR-HG
SYLLA	Sori	EDG/Kankan	Chef réseau	Kankan	-	01/02/2006	Centrale Thermique
SIIDIBE	Mamadou Bailo	PRAADEL	Coordinateur	Labé	21 94 81	03/02/2006	Siège PRAADEL
SYLLA	Amadou Cherif	EDG	Chef d'agence	N'Zérékoré	58 02 33 91 05 32	-	Siège PRAADEL
DIALLO	Oumar Bailo	PRAADEL	Resp. ASF	Labé	57 06 93	04/02/2006	Siege Préfecture
DIAKITE	Mamadou	PRAADEL	Assist/ ASF	Labé	59 62 60	04/02/2006	Siège FPDF
DEMBADOUNO	Kemo Pascal	Préfecture	SC/CD	Labé	51 16 72	06/02/2006	Siège FPDF
DIALLO	Alpha Oumar	FPDF	Chargé Formation	Timbi Madina	52 09 05	07/02/2006	Siège FPDF
DIALLO	Moussa Para	EPFD	Président	Timbi Madina	00870762638770	07/07/2006	
DIALLO		EPFD	Coordonnateur	Timbi Madina	00870762638770	07/07/2006	
KAMANO	Maxime	CRAB	Directeur	Bareng	36 03 91	07/07/2006	
BALDE	Alhassane	CRA/B	Coord. Scientif	Bareng	-		
BALDE	Ousmane Kona	CRA.B	C. Service Gx	Bareng	-		
SQUARE	Cellou	CRA.B	Chef Prog/PR	Bareng	-		
SANE	Ansoumane	CRA.B	Labo	Bareng	-		

(2) LISTE DES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS (SUITE)

Nom	Prénoms	Institution	Fonction	Localisation	Téléphone / Fax / e-mail	Date de la rencontre	Lieu de la rencontre
DIALLO	Ibrahima	Privé		Marela/Faranah		22/01/06	Marela
SAVANE		Agence EDG		Faranah DN/EDG		23/01/06	District
CONDE	Bonya	EDG	Financier	Conakry		24/01/06	Faranah
SYLLA	Mohamed	EDG/Conakry	Chef projet	Kankan		26/01/06	N'Zérékoré
BARRY	Alpha Ibrahima	Dist/Kankan	Directeur relations humaines	Conakry		27/01/06	Kambia
LOUA	Jacque	Analyste financier	BERD	Conakry		28/01/06	Conakry
MANSARE		Divisionnaire	BERD	Conakry	43 14 98	28/01/06	Conakry
KOUROUMA	Moussa	DNE/MHE	Chef section	Conakry	29 76 97	Mars 2006	MAE
SANGARE	Sékou	BE/Stratégie	Directeur	MAE/Conakry	54 94 98	Mars 2006	MAE
KALIVOGUI	Mathias	Projet PGF	Animateur	N'Zérékoré		27/01/06	N'Zérékoré
THEA	Gérard Tokpo	Privé	Pisciculteur	N'Zérékoré		27/01/06	N'Zérékoré
BALAMOU	Zaoro	Privé	Pisciculteur	N'Zérékoré		27/01/06	N'Zérékoré
CAMARA	Djéné	Groupement PMK	Marchande	Kankan		31/01/06	Kankan
CONDE	Dalo	Groupement PMK	Marchande	Kankan		31/01/06	Kankan
BALDE	Alpha Oumar Fogo	PRADEL	Vulgarisateur	Koubia		6/02/06	Koubia

(3) LISTE DES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS (SUITE)

Nom	Prénoms	Institution	Fonction	Localisation	Tél/ Fax/ e-mail	Date de la rencontre	Lieu de la rencontre
CAMARA	Mamadou Kolenté	DPDRE	Directeur	Télimélé		8/02/06	Télimélé
YOULA	Mohamed	MEF DNB	Direct. National	Conakry	-	5/01/06	DNB
DIARE	Mohamed	MEF DNB	Direct. N. Adjoint	Conakry	-	5/01/06	DNB
BANGOURA	-	MEF DNDIP	Direct. N. Adjoint	Conakry	-	6/01/06	DNDIP
DIALLO	Saoudatou	MEF	Chef Division	Conakry	41 28 23 25 84 47	10/01/06	Divis. Dette
GNOUMA	Mamadou	MEF	Chef section PPTF	Conakry	-	10/01/06	Sect. Ext PPTF
COULIBALY	Mamadi	MEF	Assist. Conseiller	Conakry	54 69 38	17/01/06	Cabinet MEF
DIALLO	Ousmane	MEF	Resp. Suivi	Conakry		6/01/06	Cabinet
DIAKITE	-	MEF	Agent suivi Service dette	Conakry	27 16 73	10/01/06	Divis. Dette
KEITA	Nasser	BCRG	Direct. Statist	Conakry	-	6/01/06	Direct. Statistiq
MASSADOUNO	Tchongo	MP	Chef Div. Macro	Conakry	-	5/01/06	DNP
BARRY		M Tourisme, Artisanat	Direct. Nat Tourisme	Conakry		26/12/2005	Bureau
CONDE		M Tourisme, Artisanat	Direct. Nat artisanat	Conakry		27/12/06	Bureau
SOW	Baïko	OPDA	Chargé projet	Conakry		03/01/06	Bureau
GOUMOU		DNI/MCI-PME	Direct. Nat. Industrie	Conakry		05/01/06	Bureau

Nom	Prénoms	Institution	Fonction	Localisation	Tél./ Fax / e-mail	Date de la rencontre	Lieu de la rencontre
SYLLA	Alsény	DNI/MCI-PME	Direct. Nat. Adjoint Industrie	Conakry		06/01/06	Bureau
FOFANA	Boubacar	FENAG	Président	Conakry		09/01/06	Bureau
BARRY	Boubacar Lalya	OPIP	DGA	Conakry	60 58 85 86	13/01/06	Bureau
DIOUMESSY	Mohamed	BCEPA/MAEF	DG	Conakry	43 10 35	06/01/06	Bureau
DIALO	Fily	CCNEG	Président	Conakry		11/01/06	Bureau
DIALLO	Ibrahima	ONT	DG	Conakry		31/01/06	Bureau
LY		Mondial Tour/Patronat	DG	Conakry		24/03/05	Bureau
BERETE		DNCC/MCI-PME	DNA	Conakry		10/01/06	Bureau
CAMARA	N.Sonah	DNCC/MCI-PME	Chargé négociations multilatérales	Conakry	60 37 61 42	10/01/06	Bureau
SYLLA	Seydouba	DNGR/MAEF	DN	Conakry		09/01/06	Bureau
CAMARA	Karim	DNA/MAEF	DN	Conakry		12/01/06	Bureau
BAH	Abdourahmane	3AE	DG	Conakry		02/02/06	Bureau
KOULIBALY	Bakary	CRG	DG	Conakry		07/02/06	Bureau

ANNEXE F : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

- 1- Secrétariat Permanent DSRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté en Guinée, Ministère Economie et des Finances, Conakry, Janvier 2002.
- 2- Secrétariat Permanent de la SRP : Premier Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Ministère de l'Economie et des Finances. Conakry, Avril 2004
- 3- Worl Bank : Diagnostic de la Pauvreté, Banque Mondiale, Washington, 29 Juin 2005.
- 4- Dia, Mamadou et Keita Mohamed Cheick : Revue de dépenses publiques (rapport principal) MAEEF. Conakry, Août 2000.
- 5- Doumbouya, Sekou Falil : Analyse économique et Financière de la LPDA (Draft0), MAEF, Conakry, Oct 2005.
- 6- Bah, Amadou Chérif : Gestion forestière et gestion des ressources naturelles LPDA2 (Draft1), MAEEF. Conakry, 2005.
- 7- CAMARA, Amadou, Bilan/Diagnostic LPDA2 (Draft 0) pour les oléagineux, MAEF, Conakry, Juillet 2005.
- 8- Sow, Assatou Billy : Problématique du Genre (Draft 0), MAEF. Conakry, Oct 2005.
- 9- Kaba, Abdoul Aziz : Bilan / Diagnostic LPDA2 sur la mécanisation, équipement agricoles et d'élevage, MAEF. Conakry, Oct 2005.
- 10- Soumah, Mano : Bilan /Diagnostic LPDA2 sur la gestion de la fertilité des soles, approvisionnement en intrants agricoles et insertion du secteur prive, foncier rural, Draft 0, MAEEF. Conakry, Oct 2005.
- 11- Camara, Amadou : Bilan/Diagnostic de la LPDA2 sur la filière horticole, Draft2, MAEEF. Conakry, Oct 2005.
- 12- Diallo, Abdoulaye : Bilan/Diagnostic de la LPDA2 sur des infrastructures rurales et maîtrise de l'eau, MAEF. Conakry, Oct 2005.
- 13- Diallo, Cherif Saliou : Bilan/Diagnostic d'information agricole LPDA2 (Draft 0), MAEF. Conakry, Oct 2005.
- 14- Keita, Fodé Sory et Bangoura, Daouda : Bilan/Diagnostic de la LPDA2 du secteur de l'Elevage, MAEEF. Conakry, Oct 2005.
- 15- Cissé, Sékou : Evalueur crédit et financement en milieu rural (Draft 0), MAEEF. Conakry, Oct 2005.
- 16- Camara, Kaba : Bilan/Diagnostic de la LPDA2 sur les grandes cultures industrielles et d'exportation, MAEF. Conakry, Oct 2005.
- 17- Ministère du Tourisme, de l'hôtellerie et de la l'Artisanat : Politique nationale du tourisme, Ministère du tourisme et de l'Artisanat, Conakry, Juillet 2005.
- 18- Ministère du Tourisme, l'hôtellerie et de l'Artisanat : Plan d'action pour le développement du tourisme et de l'artisanat, Ministère du Tourisme, de l'hôtellerie et de l'Artisanat. Conakry, Mars 2004.
- 19- Ministère du Tourisme, de l'hôtellerie et de l'Artisanat : Projet de budget 2004, Assemblée nationale, Ministère du Tourisme, l'hôtellerie et de l'artisanat. Conakry, Novembre 2004.
- 20- Ministère du Tourisme, de l'hôtellerie et de l'Artisanat : Projet de budget exercice 2005, Ministère du Tourisme, de l'hôtellerie et de l'Artisanat, Conakry, Février 2005.
- 21- Gérard chambas et collègues : Cadre intégré, étude diagnostic de l'intégration commerciale Tome1 (Draft), Comité national de Suivi du cadre intégré. Conakry, juillet et avril 2003
- 22- James, Bennett : l'analyse et l'évaluation des impacts de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) en Guinée, Projet Appui technique et institutionnel au Ministère du Plan (GTZ), Ministère du Plan. Conakry Février 2004.
- 23- Secrétariat Permanent de la stratégie de réduction de la pauvreté (SP-SRP) : l'évaluation des programmes et projets de lutte contre la pauvreté, Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la pauvreté. Conakry, Février 2005.

- 24- AI et développement SCRL : Stratégie d'intervention concertée des bailleurs de fonds dans le secteur rural en Guinée, vol1 apiculture, élevage et pêche, juin 2003.
- 25- SP/DSRP: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté-MEF Conakry/Janvier 2002
- 26- SP/DSRP : Premier rapport de mise en œuvre de la SRP - MEF Conakry - Décembre 2003
- 27- SP/DSRP Deuxième rapport de mise en œuvre de la SRP - MEF Conakry - mai 2005
- 28- DNEH : l'Energie en Guinée - Édition 1995 - M.E.E - Conakry 1995
- 29- DNEH : l'Energie en Guinée - Édition 1996 - M.E.E - Conakry 1995
- 30- EDGRéflexion sur le Tarif de l'électricité - MHE - Conakry 2004
- 31- OMVG : Rapport final définitif phase 1 - volume 2
- 32- MHE: Lettre de politique sectorielle - Direction Nationale de l'Energie - Conakry - 1992
- 33- DNE : TDR de l'étude de la reforme institutionnelle du secteur de l'énergie en Guinée - MHE - Conakry - Décembre 2004
- 34- DNE : Étude du Plan directeur d'électrification et du Projet d'électrification rurale - MHE - Conakry octobre 2005
- 35- MÉMOIRE de la République de Guinée à la troisième conférence des Nations Unies sur les pays moins avancés - Bruxelles - Mai 2001
- 36- BM : Banque Mondiale - Guide diagnostique de la pauvreté
- 37- BERD : Rapport de présentation générale du Projet d'électrification rurale décentralisée - DNE - Conakry - octobre 2003
- 38- BERD : Présentation des Projets pilotes d'électrification rurale décentralisée - DNE - Conakry - Janvier 2005
- 39- PNUD : Premier et Deuxième Rapport national de suivi des OMD. Conakry
- 40- Direction Nationale de la Statistique - QUIBB - MP - Conakry - 2002, 2003 et Avril 2004
- 41- Dr JAMES BENNET Manuel d'utilisation des Fiches d'évaluation - GTZ - Cologne - 2006
- 42- Dr JAMES BENNET Différents manuels de formation des évaluateurs - GTZ - Conakry et Labé - 2003 et 2006
- 43- MPA : Document de prolongation du PPGF pour les années 2003 à 2005 Guinée/Sept 2002
- 44- Diaby. M. Bob: synthèse des activités du PPGF en 2005, CRAPC N'Zérékoré, Déc. 2005
- 45- Marc OSWALD, Diaby Mohamed Bob : Rapport d'activités année 2004 PPGF N'Zérékoré Avril 2005.
- 46- Marc OSWALD : Rapport d'activité, Projet Développement de la Pêche artisanale et de la Pisciculture (phase II) Décembre 2005.
- 47- DSRP et ses annexes (SP/SRP)
- 48- Cadrage macro-économique (2002, 2003, 2004) Ministère du Plan / DNP
- 49- Revue des Dépenses Publiques (Banque Mondiale Juin 2004)
- 50- Loi des Finances (2002-2003-2004) MP/DNP
- 51- Rapport de mise en œuvre de la SRP - 1, 2 (SP/SRP)
- 52- Staff Monitored Programme - 2005 FMI
- 53- Evaluation du Processus de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté - Accords au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) - Juin 2004 Bureau Indépendant d'Evaluation FMI
- 54- Mémoire de la Guinée : 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur les pays moins avancés NU - Février 2001
- 55- Etude sur le rôle des politiques du secteur de l'eau dans la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) - Bilan et Perspectives Janvier 2006 - El Hadj Mamadou Aliou DIALLO.

ANNEXE G: ARBRE DES OBJECTIFS ET CADRE LOGIQUE

Cadre logique

Logique intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources de vérification (SDV)	Hypothèses
Objectifs globaux			
Revenu élevé	En 2015 revenu par tête sensiblement amélioré en zone pauvres	Rapports de suivi et évaluation	
Exportations élevées et diversifiées	En 2015 part importante des exploitations minières dans les exportations totales	Balance commerciale	Il y a une demande internationale des produits d'exportation
Recettes intérieures accrues	En 2015 pression fiscale élevée au moins à 15%	TOFE	Il y a la sécurité
Chômage réduit	En 2015 chômage réduit de moitié au niveau des pauvres	Enquêtes sondages sur emploi	
Objectif spécifique			
Croissance par tête forte et équitable	En 2015, taux de croissance du PIB élevé à plus de 5%	Comptes nationaux	
Résultats / Outputs			
Production améliorée	En 2015, production en quantité et en qualité notamment dans les zones pauvres	Comptes nationaux et enquêtes	
Investissements élevés notamment dans les zones pauvres	En 2015 taux d'investissement élevé à plus de 14% dans les zones pauvres	Comptes nationaux et enquêtes	Les partenaires au développement contribuent suffisamment
Gestion publique bonne et décentralisée	A partir de 2010, revue des dépenses publiques approuvées annuellement par l'A.N	Rapport de session de l'Assemblée nationale	La bonne volonté des décideurs existe
Inflation maîtrisée	Réduire l'inflation à moins de 10% entre 2007-2010 et à moins de 5% entre 2010-2015	Bulletin statistique de la DNS	Les prix mondiaux sont assez stables
Intégration sous-régionale renforcée	Respect des critères de convergence à partir de 2008	Rapport de surveillance multi-latérale	Il y a une stabilité socio-économique dans les autres pays de la sous-région